

Année universitaire 2009 - 2010
Mémoire de stage de Master deuxième année

Projet de réaménagement muséographique de la Maison de la colombophilie à Bouvignies

Ecomusées et musées de société:
Quels rôles et impacts
dans le développement rural?



Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Association Bouvignies Hier et Aujourd'hui
Pôle universitaire Pierre Jakez Helias
IUP Patrimoine Quimper

Présenté et soutenu
par **Laurent GAUTIER**
Tuteur universitaire:
Nicole MARGINEDES

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 3 |
| I. RAPPORT DE STAGE..... | 5 |
| A. Présentation de la structure « Parc naturel régional» | 5 |
| 1 Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut | 7 |
| 2 Le Parc, un territoire composé de richesses naturelles et architecturales | 9 |
| B. Le projet de réaménagement de la Maison de la colombophilie à Bouvignies | 12 |
| 1 Présentation du contexte du stage | 12 |
| 2 La première phase de stage : l'état des lieux de la Maison de la colombophilie | 14 |
| 3 Suggestions d'aménagement muséographique | 19 |
| 4 Bilan | 24 |
| II. QUESTION DE REFLEXION | 29 |
| A. Le patrimoine culturel comme outil de développement local | 29 |
| 1 Les enjeux actuels du développement local | 29 |
| 2 De l'usage du patrimoine par la population rurale | 35 |
| B. Les Ecomusées et Musées de Société, vers un partenariat culturel facteur de développement local ? | 42 |
| 1 Le rôle des Ecomusées et Musées de Société dans le développement local | 42 |
| 2 Le partenariat culturel, perspectives et limites | 47 |
| 3 Difficultés et perspectives du partenariat | 54 |
| Conclusion | 58 |
| Table des matières..... | 60 |
| Bibliographie | 63 |

Introduction

Le stage de vingt quatre semaines qui s'est déroulé au sein du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a porté sur une étude de faisabilité du projet de réaménagement muséographique du pigeonnier de Bouvignies aussi nommé «Maison de la colombophilie». Ce pigeonnier a fait l'objet d'une restauration et d'un aménagement muséographique qui ont permis son ouverture en 1989. Depuis lors, aucune réactualisation muséographique n'avait été menée. L'association *Bouvignies Hier et Aujourd'hui* (BHA¹) qui réalise des publications et expositions temporaires sur le patrimoine de la commune a souhaité reprendre en main cet élément devenu une structure culturelle. En partenariat avec la municipalité de Bouvignies, l'association BHA a souhaité engager un étudiant pour réaliser la mission d'étude de faisabilité du projet. L'historique du musée fera l'objet d'un développement en seconde partie du rapport de stage mais il est cependant nécessaire de présenter les trois acteurs de ce projet.

La commune de Bouvignies a été soutenue dès 1985 par l'Espace Naturel Régional (actuel ENRx : Espaces Naturels Régionaux²) pour la restauration du pigeonnier. Le maire d'alors, Francinet Rossignol, a mobilisé les habitants en leur demandant de bien vouloir prêter ou léguer des objets afin que des collections soient constituées. Depuis lors, la municipalité par le biais de Monsieur le Maire Jacques Delrue et son adjoint Jean-Marie Valin, a souhaité soutenir l'association BHA dans son activité de recherches historiques et d'échange sur le passé de sa commune.

L'association *Bouvignies Hier et Aujourd'hui* rédige depuis les années 1980 des cahiers historiques et met en place des expositions temporaires sur des faits qui ont marqué la commune de Bouvignies. Plusieurs membres de l'association ont suivi l'évolution du projet lors des vingt-quatre semaines de stage : Cécile Hadoux (présidente), Bernard Monnier (secrétaire), Bernard Correau et Claude Brunin. Quinze cahiers ont à ce jour été rédigés traitant de nombreux thèmes tels que les maréchaux-ferrants de la commune, Antony Thouret et le château des Frenelles, les seigneurs de Bouvignies. Les membres de l'association souhaitent ainsi contribuer par leurs recherches et leurs expositions au dynamisme culturel de leur commune en investissant de nouveau le pigeonnier.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** (PNRSE³) présent depuis 1968 dans le département du Nord a contribué (par l'intermédiaire de l'ENR) à la création du musée de la colombophilie dans les années 1980. Il a été à l'origine de la *Route des Colombiers*, circuit touristique de découverte de cinq

¹ Par la suite, l'association *Bouvignies Hier et Aujourd'hui* sera désignée par l'acronyme BHA.

² Espaces naturels régionaux (ENRx) est le syndicat mixte des Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais.

³ Par la suite, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut sera désigné par l'acronyme PNRSE

pigeonniers. Plus récemment, le PNRSE a été sollicité par l'association BHA et la commune de Bouvignies pour recevoir un étudiant chargé d'étudier la faisabilité du projet de réaménagement muséographique. A cette occasion, un comité de pilotage a été réuni, composé des acteurs cités précédemment, ainsi que de Marie Lagouge du Pays Pévèlois, soutenant financièrement le projet et Célia Fleury du Département du Nord.

Cette expérience professionnelle au sein d'un Parc naturel régional, permet également d'appréhender plusieurs problématiques d'un territoire. Elle aborde l'enjeu de développement culturel du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut où sont implantés plusieurs musées (Maison de la colombophilie à Bouvignies, Musée de Marchiennes, etc.).

Cette réflexion implique également de penser à une mise en tourisme au sein d'un territoire qui comporte plusieurs regroupements de communes tels que le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la communauté de communes Espaces en Pévèle ainsi que le Pays Pévèlois.

Il est enfin nécessaire de comprendre le mode de fonctionnement des acteurs impliqués dans le développement d'équipements culturels et touristiques comme la Maison de la colombophilie de Bouvignies.

Pour connaître toutes les dimensions de ce stage, nous étudierons dans une **première partie**, l'aspect rapport de stage où il sera fait une présentation de la structure « Parc naturel régional » dans laquelle j'ai été accueillie, ainsi qu'une explicitation des missions et des réalisations effectuées en faveur du projet de réaménagement muséal de la Maison de la Colombophilie de Bouvignies.

Dans une **seconde partie**, un sujet de réflexion sera développé afin de comprendre dans quelle mesure les EMS (Ecomusées et Musées de Société) participent au développement local du territoire sur lequel ils sont implantés.

I. RAPPORT DE STAGE

A. Présentation de la structure « Parc naturel régional »

La mise en place des Parcs naturels régionaux⁴ vise à protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Ce label a été créé en 1967 et est accordé à « un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile⁵ ».

Un Parc naturel régional est un territoire à l'équilibre, au patrimoine naturel et culturel, riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement, fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine.

Il répond aux objectifs suivants :

- « protéger le patrimoine, par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ;
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou innovantes et contribuer à des programmes de recherche⁶ ».

Les Parcs naturels régionaux sont créés, à l'initiative des collectivités locales, pour une durée maximale de 12 ans et renouvelés par décision de la ou les Régions.

Chaque Parc est régi par une Charte approuvée par l'Etat, constituant un projet de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine. Elle organise la cohérence et la coordination des actions des partenaires.

Après ce délai de 12 ans, une procédure de révision de Charte permet, au vu du bilan de l'action du Parc, de redéfinir son nouveau projet pour les années à venir et de reconduire ainsi son classement. Cette Charte est désormais soumise à une enquête publique.

⁴ Par la suite, l'appellation Parc naturel régional sera désignée par l'acronyme PNR.

⁵ Fédération des Parcs naturels régionaux : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>.

⁶ *L'argumentaire des Parcs - 50 questions et réponses - édition 2008, Loc.cit. Signet Approfondir.*

Aujourd'hui, on compte 46 Parcs naturels régionaux en France, couvrant 13% du territoire français. Ils concernent 23 régions (dont 2 hors métropoles), 3900 communes, plus de 3 millions d'habitants et plus de 7 millions d'hectares.

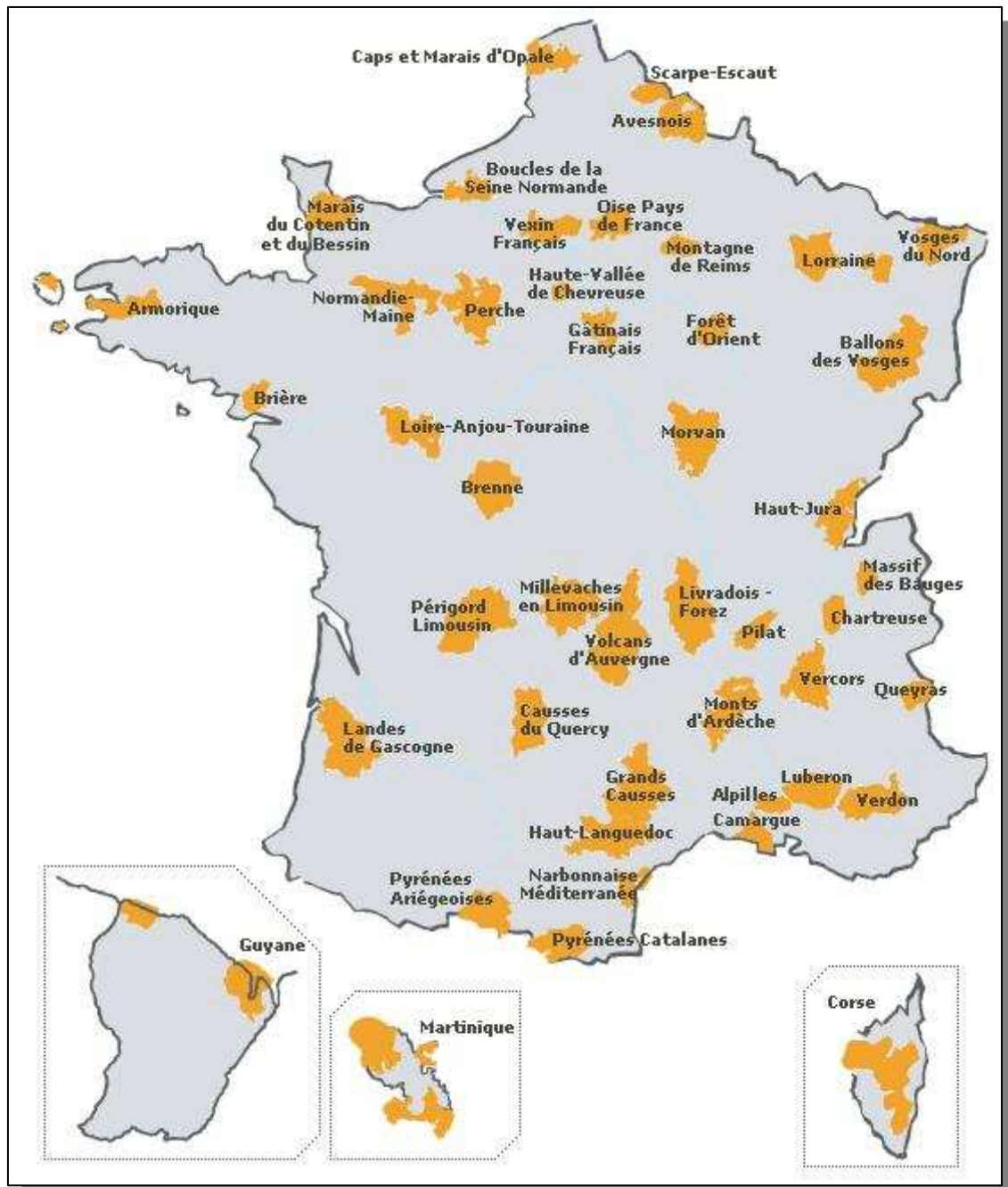


Illustration n°1 : présentation des 46 PNR présents en France.

Source : Fédération des Parcs naturels régionaux.

L'animation du réseau des Parcs existants est assurée par une Fédération des PNR. Celle-ci mène en particulier une mission d'appui aux Parcs qui révisent leur Charte et participent aux nouveaux projets.

1 Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Le concept de PNR naît durant les années 1960 lorsqu'une mission est mandatée par le Ministre de l'Agriculture Edgar Pisani et la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) pour imaginer une formule de Parcs moins contraignante que celle des Parcs nationaux, sur des territoires ruraux habités, au patrimoine remarquable. Lors de l'année 1967, le Général de Gaulle signe le décret instituant les PNR. Ceux-ci doivent remplir trois objectifs :

- « équiper les grandes métropoles d'équilibre en aires de détente ;
- animer les secteurs ruraux en difficulté ;
- trouver, dans les voies nouvelles de développement, la possibilité d'une mise en valeur des richesses naturelles et culturelles, de la préservation de la flore, de la faune, des paysages. ⁷»

Cette période correspond également à l'émergence des premiers Ecomusées avec Georges Henri Rivière : l'Ecomusée d'Ouessant, au sein du PNR d'Armorique et l'Ecomusée de Marquèze dans le PNR des Landes de Gascogne. Ils sont alors tous deux en cours de création.

L'arrêté ministériel du 16 septembre 1965, créé par le syndicat d'étude du Parc, délimite des espaces naturels récréatifs pour une population lilloise en pleine expansion. Le Parc naturel Saint-Amand – Raismes rebaptisé depuis Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE) ⁸ est alors le premier PNR à voir le jour en France en 1968. Un syndicat mixte (collectivité publique) est chargé de la gestion du Parc et est également responsable de l'application de la Charte. Son périmètre est à son origine identique à celui de la forêt de Saint-Amand - Raismes - Wallers et de ses environs, couvrant environ 12 000 hectares. Aujourd'hui, il achève sa quatrième révision de Charte et couvre plus de 48 000 hectares.

⁷ Document *Les Parcs naturels régionaux:40 ans d'histoire...*, <http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr>.

⁸ Les informations réunies ici sont issues du site Internet et de documents internes du PNRSE.

1.1. Son fonctionnement administratif et technique

Un syndicat mixte ouvert, le syndicat mixte de gestion du Parc assure la gestion et met en œuvre les actions du Parc. Il est composé nécessairement de la ou les régions, départements et communes concernées.

Une équipe technique est disponible et présente sur le terrain pour appuyer techniquement les acteurs du territoire.

Des commissions et des groupes de travail se réunissent régulièrement ; associant des élus, techniciens, socioprofessionnels et associations selon les thèmes : agriculture-environnement, tourisme durable, etc.

Le syndicat mixte regroupe des délégués du syndicat des communes intéressées (SCI) qui est, lui, administré par une assemblée de 120 membres désignés par les conseils municipaux des communes adhérentes et associées. Son rôle est de participer à la vie du Parc, faire remonter les préoccupations et demandes des communes, formuler des propositions et recommandations pour la révision des actions de la Charte.

Le projet du territoire est inscrit dans un document officiel appelé Charte du Parc naturel régional. Il s'agit du document de référence qui concrétise le projet de protection, de valorisation et de développement du territoire sur plusieurs années (10 ans autrefois, 12 aujourd'hui), donnant les grands axes de sa politique. Les signataires de la Charte que sont les collectivités territoriales (région, département, communes), l'Etat et les groupements de communes (EPCI et Pays) sont tenus d'en respecter les orientations et d'en appliquer les mesures. Le nouveau projet de territoire sera valable de 2010 à 2022.

1.2. Son financement

La répartition moyenne des financements pour le budget de fonctionnement annuel moyen d'un PNR est la suivante : 40 % par les régions, 30 % par d'autres collectivités (départements, communes), 10 % par le ministère de l'écologie et du développement durable, 20 % par les autres ministères, crédits européens, recettes propres.

En Scarpe-Escout, le budget du syndicat mixte de gestion s'élève en moyenne à 1,9 millions d'euros, évoluant en fonction des projets développés.

1.3. Le territoire du PNRSE

Situé dans le département du Nord à proximité des agglomérations de Lille, Douai, Valenciennes et Tournai en Belgique, le territoire Scarpe-Escout regroupait hier (Charte 1998) 48 communes et douze communes associées sur 43 000 hectares. Avec la nouvelle Charte, il s'élargit en 2010 à plus de 48 000 ha passant à cinquante cinq communes dans le périmètre. En plus de ses

cinquante cinq communes "adhérentes", sept villes ou agglomérations urbaines sont qualifiées de "villes portes" et deux communes sont dites "communes associées". La relation entre le Parc et ses villes-portes est construite sur une complémentarité géographique, sociale, économique traduisant la solidarité ville-campagne.

Les paysages du Parc constituent le cadre de vie de plus de 191 000 habitants. Sa situation géographique particulière confère à ce parc de nombreuses opportunités d'échanges transfrontaliers. Depuis 1996, il forme avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Wallonie, Belgique), le Parc naturel transfrontalier du Hainaut constituant une entité naturelle et paysagère remarquable.

D'autre part, sept Etablissements Publics Coopération Intercommunale (quatre Communautés de Communes et trois Communautés d'Agglomérations) et un Pays s'inscrivent totalement ou en partie sur le territoire du Parc. (Cf. Annexe 1, page 3)

2 Le Parc, un territoire composé de richesses naturelles et architecturales

Son territoire se caractérise par une mosaïque d'espaces très contrastés de territoires. Son agriculture est vivante et son patrimoine rural riche (censes, chapelles, pigeonniers, etc.). Il abrite des sites naturels à forte valeur écologique, couvrant quatre forêts domaniales et les plaines alluviales de la Scarpe et de l'Escaut. Il recèle un précieux patrimoine bâti, industriel et paysager dû à l'exploitation minière (cités, chevalements, carreaux de fosses, étangs, terrils...).

Ce territoire est très densément peuplé (près de 400 hab./km²) et fortement marqué par son passé minier.

2.1. Les trois grandes entités territoriales définies en 1998

Dans la Charte 1998 ont été définis trois grands ensembles paysagers, qui faisaient du Parc un territoire singulier :

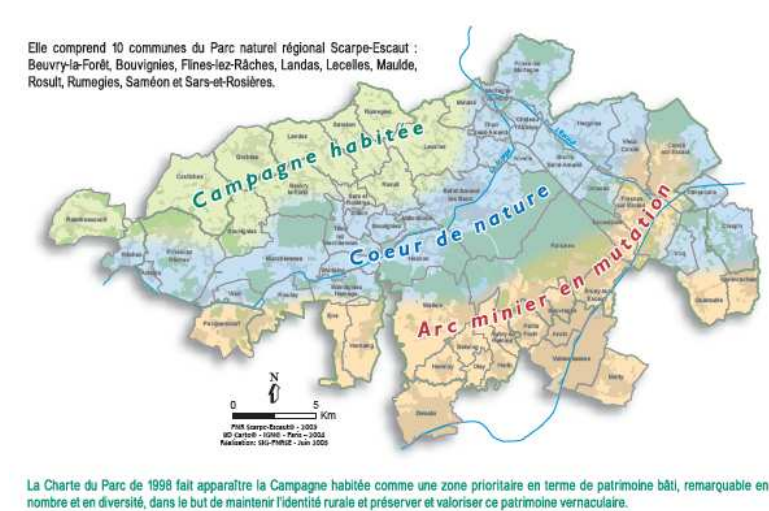


Illustration n°3 :
présentation des 3 entités
paysagères du PNRSE.

Source : Diagnostic
raisonné du patrimoine
bâti en Scarpe-Escaut.

Au Nord, la « **Campagne habitée** » offre une mosaïque équilibrée d'espaces bâtis, de prairies, de cultures ou de boisements, à l'agriculture vivante (polyculture, élevage) et au riche patrimoine culturel et architectural rural. Elle est située à proximité immédiate de la métropole lilloise.

Au centre, le « **Cœur de nature** » présente des milieux de grande richesse écologique (cinq réserves biologiques domaniales, trois réserves naturelles volontaires) avec prédominance de la forêt et de la prairie. C'est un territoire caractérisé par des milieux humides originaux et fertiles, inscrit en zone humide d'importance majeure.

Au sud, « **l'Arc minier** » conserve les traces d'une exploitation minière importante, et offre à voir un patrimoine industriel intéressant constitué de terrils et de chevalements. Le PNRSE est le seul Parc à conserver un patrimoine minier de cette envergure. Il tente d'ailleurs de valoriser cet aspect singulier de son territoire en mettant en place des cafés-mémoire. En collaboration avec le club Bassin Minier Unesco du Pays de Condé, le PNRSE a collecté des fragments de mémoire qui ont abouti à la publication de l'ouvrage « *La première fois que j'ai descendu au fond*⁹ ».

2.2. Les grands ensembles territoriaux définis en 2010 sur le Parc transfrontalier¹⁰

Au nord du territoire, la « **Campagne ouverte** » (Cf. Annexe 2, page 4) possède un relief nettement plus marqué que le reste du territoire, avec des points hauts. De nombreux cours d'eau alimentant l'Escaut prennent leur source ici.

Ce plateau, consacré à l'agriculture, est fortement marqué par les grandes infrastructures de communication (autoroute, TGV...). Il est ponctué de noyaux villageois isolés d'importance variable ou par des constructions en ruban le long des axes de communication.

Constitué des plaines alluviales et vallées humides de la Scarpe, de l'Escaut et de la Hayne, le « **Cœur de nature** » couvre pour une grande part le « Cœur de nature » défini en 1998. L'empreinte agricole et naturelle est ici très forte, avec des ensembles prairiaux et réseaux de fossés, bordés par des massifs forestiers importants. Ce secteur a une vocation d'élevage affirmée. La très forte concentration de

⁹ Parc naturel régional Scarpe-Escaut, *La première fois que j'ai descendu au fond*, éd. PNRSE, Coll. Entrevues, 2008.

¹⁰ Informations issues du nouveau document de Charte du PNRSE 2010 - 2022

milieux naturels du réseau humide et forestier donne à ces espaces une potentialité écologique élevée, “colonne vertébrale” de la trame écologique du territoire.

La “**Campagne habitée**” se distingue par son image agricole et rurale. Elle a une occupation du sol diversifiée entre espaces bâtis, polyculture, prairies et boisements. L’activité agricole de polyculture / élevage a très largement façonné les paysages.

Plateau agricole du sud du territoire à l’intérieur duquel plusieurs cours d’eau prennent naissance en raison de résurgences de nappe, l’ “**Arc rural ouvert**” s’étend sur des formations géologiques autrefois exploitées pour l’extraction de la houille, elles-mêmes recouvertes par une forte épaisseur de craie. Cette vaste plaine agricole à la valeur agronomique importante est ponctuée de villages groupés aux formes urbaines diversifiées, témoins des multiples activités et époques. Le patrimoine minier y est bien présent.

2.3. Une richesse écologique

Milieux humides naturels (terres marécageuses) ou artificiels (étangs, tourbières, etc.) marquent le paysage du Parc et dévoilent une véritable richesse écologique. Le territoire du Parc est riche d’une faune et d’une flore reconnues d’intérêt écologique par les scientifiques sur le plan européen, national et régional.

2.4. Un territoire densément peuplé

Le territoire du Parc compte environ 191 000 habitants, soit plus de 4% de la population régionale¹¹, dont cinq communes dépassent les 10 000 habitants, en particulier Saint-Amand-les-Eaux. De ce fait, il est le Parc le plus densément peuplé : 396 habitants par km², contre 322 habitants par km² pour la région.

Malgré sa situation périurbaine et sa densité de population (agglomération lilloise et bassin minier accueillant plus d’un million d’habitants), le PNRSE engage des actions de préservation du patrimoine architectural et naturel. Elles sont matérialisées par l’inventaire du patrimoine architectural qui s’est traduit par la conception d’un « diagnostic raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escaut », ainsi que par la conduite d’une planification et de gestion de l’eau (Outil Sage Scarpe Aval¹²).

¹¹ Source INSEE 2006 : «Au 1er janvier 2006, la région compte 4 018 644 personnes[...]», <http://www.insee.fr>.

¹² <http://www.pnr-scarpe-escaut.fr> page : LE SAGE Scarpe-Aval.

B. Le projet de réaménagement de la Maison de la colombophilie à Bouvignies

La mission qui m'a été impartie durant ce stage a porté sur une réflexion sur le projet de réaménagement de la Maison de la colombophilie de Bouvignies. Cette étude tient son origine dans la volonté de plusieurs acteurs (association BHA, commune de Bouvignies et PNRSE), de réactualiser le contenu muséographique de la Maison de la colombophilie de Bouvignies. Elle suscite également une réflexion sur la faisabilité technique d'un tel projet, de sa mise en tourisme sur le territoire et de la possibilité de créer un véritable réseau culturel de musées de société.

1 Présentation du contexte du stage

1.1. Origine de la Maison de la colombophilie

C'est à partir de 1986 que l'Espace Naturel Régional (actuel ENRx – Espaces Naturels Régionaux) a entrepris la restauration du pigeonnier de Bouvignies et la mise en place d'une exposition permanente dédiée à la colombophilie (Cf. Annexe 3, page 5). Plusieurs personnes sont alors chargées du dossier, à savoir Jean-Luc Béghin (actuel directeur-adjoint de l'ENRx), Bernard Delahaye (actuel directeur du Centre Régional de Ressources Génétiques) et Bernard Naudin (architecte employé alors à l'ENR). Un véritable plan de restauration et d'aménagement muséal est engagé. Lors du début des travaux, seules subsistent les poutres du premier et du troisième étage ainsi que les éléments en bois supportant la charpente. Une plateforme est ajoutée sous la charpente du pigeonnier, partagée entre un espace dédié aux pigeons composé de boulines (nids composés d'une armature de bois recouverte de chaux) et un espace d'exposition surmonté d'une lucarne semi-circulaire. Les niveaux inférieurs ont gardé leur aspect originel en maçonnerie de brique, seul le troisième étage a fait l'objet d'un aménagement particulier grâce à l'ajout de la plateforme. Afin de faire vivre cette exposition, plusieurs personnes étaient à l'origine chargées d'ouvrir le musée au public sur demande auprès de la mairie et de proposer un discours de visite. Claude Brunin est le dernier guide en activité. Colombophile inconditionnel, il était également chargé d'alimenter et de soigner les pigeons situés dans l'espace réservé à leur effet au niveau de la plateforme.

En complément à cette structure culturelle, l'ENR et le PNRSE ont tenté de mettre en place une *Route des colombers* (Cf. Annexe 4 sur CD) à proximité immédiate du pigeonnier de Bouvignies. Cette route référence et met en réseau cinq pigeonniers caractéristiques du territoire. Le circuit s'organisait sur quarante kilomètres et la durée de visite en voiture était estimée à une heure trente. Nous ne connaissons actuellement pas les retombées d'un tel circuit étant donné la variété des édifices référencés. Le

pigeonnier-porche de Marchiennes est monumental, la cense d'Hyverchies à Wandignies-Hamage comporte également un pigeonnier-porche, qui est visible de la voie publique, les autres ayant les mêmes caractéristiques en termes de visibilité. On peut se poser la question de la viabilité d'un tel circuit regroupant peu de pigeonniers sur un territoire assez vaste. En 1981, Edmond Robton répertoriait quatre-cent-cinquante pigeonniers sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais¹³. Depuis vingt-neuf ans, cet inventaire n'a pas été réactualisé entièrement, ce qui nous empêche de connaître le nombre réel de ces édifices dans la région. A titre de comparaison, le département du Tam répertorie plus de 1500 pigeonniers sur une superficie inférieure à celle du département du Pas-de-Calais (Cf. Annexe 5, page 8).

1.2. La demande de réaménagement de la maison de la colombophilie

Depuis quelques années, l'association BHA a montré sa volonté de réaménager la Maison de la colombophilie de Bouvignies. La première étape a consisté à faire appel au PNRSE pour la composition d'une demande de subventions auprès du Pays Pévelois. Ce dernier comprend cinq communautés de communes et une commune (Pont-à-Marcq). L'appartenance de la commune de Bouvignies à cette entité a permis à l'association BHA de bénéficier d'un fond de financement appelé FLIP (Fond Local d'Initiative Pays). Une enveloppe financière de 2140 euros a été attribuée qui doit être dépensée avant la fin de l'année 2010. Elle permettra de soutenir l'acquisition d'une vitrine d'exposition comportant un tiroir pour produit dessicant, un système de projection (téléviseur et lecteur de DVD) et également l'impression de panneaux d'exposition.

Lors de cette demande de financement, l'association BHA et la commune de Bouvignies ont sollicité l'appui technique du PNRSE pour la prise en charge et l'encadrement d'un stagiaire travaillant sur ce projet. Les missions qui m'ont été imparties consistaient tout d'abord à réaliser un état des lieux du musée afin d'en connaître les ressources actuelles (collections, techniques, financières). Cet état des lieux avait également pour objectif de connaître le positionnement de la maison de la colombophilie dans le territoire. Un diagnostic devait par la suite être réalisé à partir des informations collectées lors de l'état des lieux. Enfin, je devais fixer les ambitions et les étapes du réaménagement du musée à l'horizon 2010 – 2011 et soumettre des propositions pour adapter le parcours interprétatif du musée.

¹³ ROBTON, Edmond. *Les Colombiers du Nord de la France : étude architecturale*, Somain, Les Amis du vieux Somain , 1981.

2 La première phase de stage : l'état des lieux de la Maison de la colombophilie

La première approche avec la Maison de la colombophilie a tout d'abord consisté à découvrir le site du manoir dans lequel s'insère le pigeonnier seigneurial de Bouvignies. Le pigeonnier, avec deux autres bâtiments du XVI^{ème} et du XVII^{ème} siècle, sont actuellement les seuls vestiges immobiliers non démantelés du site du château de Bouvignies. C'est en effet lors des événements qui ont suivi la Révolution française de 1789 que le château et ses dépendances ont fait l'objet d'un démantèlement par lots. Les seuls vestiges encore visibles aujourd'hui, outre le pigeonnier sont les murs d'enceinte de la basse-cour, la porte principale ainsi que la porte de Douai et les fondations du château, visibles de façon aléatoire. L'aménagement du site du manoir s'est échelonné sur plusieurs années. En 1972, la commune décide de réaliser un terrain de football à l'endroit-même de la basse-cour. La constitution d'un site de loisirs en 1985 a quelque peu dénaturé le site : deux étangs ont été creusés dont l'un à l'endroit des fondations du château. Deux terrains de tennis ainsi que des plantations viennent compléter ce réaménagement.

Dans un second temps, j'ai visité l'intérieur du pigeonnier. La campagne de restauration menée par l'ENR de 1986 à 1989 a consisté en l'intervention sur le bâti et l'ajout de plusieurs niveaux ainsi que d'une lucarne dans sa partie supérieure. Une exposition permanente a vu le jour présentant des panneaux en noir et blanc, accrochés aux murs intérieurs, et également des objets colombophiles et des peintures sous vitrines. Plusieurs thématiques étaient alors développées selon les niveaux. Au rez-de-chaussée, plusieurs panneaux traitent de l'architecture des colombiers et évoquent leur diversité. Les concepteurs des panneaux ont voulu présenter les pigeonniers-porche, les pigeonniers à tour isolé, etc. De nombreuses illustrations et indications textuelles d'édifices du Nord-Pas-de-Calais ont été exposées pour permettre au visiteur d'inscrire le bâtiment qu'ils visitent dans un contexte architectural régional. Une maquette était également présente, représentant un pigeonnier circulaire en coupe dont les parties caractéristiques pouvaient être illuminées sous l'action de plusieurs interrupteurs.

Le premier étage, accessible par le biais d'un escalier qui court sur toute la hauteur de l'édifice, comporte des panneaux traitant de plusieurs sujets : le pigeonnier par le passé, la symbolique du pigeon, la colombophilie militaire. Une fresque prend place sur le mur est de ce niveau. Trois pigeons naturalisés ont été apposés sur cette fresque et représentés dans des positions de vol différentes. Un moulin à grains, servant à ventiler le grain qui est donné aux pigeons, a été déposé au milieu de la salle du premier étage.

Au deuxième étage, la seule vitrine du pigeonnier présente plusieurs objets et documents colombophiles. Deux *constateurs*¹⁴ sont exposés, l'un mécanique et l'autre à piqûres. Les documents, dont la plupart sont des licences colombophiles, sont déposés de manière aléatoire sur la surface d'exposition de la vitrine. Ce niveau traite de la colombophilie civile et évoque les moments caractéristiques de cette pratique : l'enlogement, le baguage, le lâcher, le retour du pigeon. Certains panneaux complètent les illustrations par des extraits de texte traitant de la pratique colombophile.

Le troisième étage est dédié au volatile, en particulier sous la forme d'une série d'illustrations montrant les aspects relatifs au comportement de l'animal. Il est à noter la présence de *boulines* (nids des pigeons) reconstitués sur une partie du mur nord de ce niveau. L'armature en noisetier est mise à nu sur une partie de cette structure et traduit bien le savoir-faire usité par les concepteurs de pigeonniers.

Enfin, le dernier étage est celui qui a été ajouté lors de la restauration de l'édifice. L'ENR a pris le parti de partager ce nouvel étage en deux espaces : l'un est dédié aux animaux et l'autre à l'exposition de peintures sous vitrine. Ces deux espaces sont séparés par une vitre qui permet aux visiteurs de voir les pigeons dans leur environnement. Une lucarne semi-circulaire a été ajoutée pour permettre d'avoir un point de vue sur le site, utilisant ainsi la lumière naturelle pour illuminer cette partie de l'édifice.

2.1. Le constat : une exposition non réactualisée dans un espace d'exposition contraignant

Cette première exposition permanente conçue dans un édifice tel que le pigeonnier de Bouvignies comportait, à l'époque de sa mise en place, de nombreux points d'intérêts. Tout d'abord, celle-ci prend place dans un édifice qui a fait l'objet de restaurations coûteuses ce qui montre bien la prise de conscience de l'intérêt patrimonial de ce monument historique (pourtant ni classé, ni inscrit au titre des Monuments Historiques). De plus, une mise en réseau de plusieurs pigeonniers a été pensée rapidement après l'ouverture de l'édifice au public. Ce circuit des pigeonniers devait permettre aux visiteurs se promenant en voiture ou à vélo, de se faire une idée de l'architecture vernaculaire de la région. Selon Thierry Teneul, président du musée de Marchiennes, « ce circuit a plutôt bien fonctionné les trois premières années. On voyait de temps en temps des personnes s'arrêter en voiture sous, ou à proximité du colombier, laissant supposer que ces personnes "suivaient" le circuit des pigeonniers ».

Il est également intéressant de constater les insuffisances de cette exposition permanente, certes, réalisée dans les années 1980. Le premier constat que j'ai fait lorsque j'ai visité le musée est le manque de clarté dans la succession des thématiques exposées. En effet, les panneaux qui se succèdent comportent pour

¹⁴ Appareil colombophile que l'on utilise pour noter l'heure d'arrivée des pigeons voyageurs

certaines une trame graphique similaire, mais la diversité des formats des panneaux ainsi que l'agencement aléatoire d'idées obligent le visiteur à lire de manière saccadée. On peut également regretter la faible collection d'objets exposés. Ces objets ont cependant été collectés parmi les collections personnelles d'habitants bouvigniens sous l'impulsion du maire d'alors, Francinet Rossignol. Une vitrine comportant quelques documents et objets est à recenser, ainsi qu'un moulin à grains. Le reste de l'exposition consiste en une succession de panneaux dont certains contiennent simplement du texte. Toutefois, plusieurs panneaux comportent de nombreuses illustrations, réalisées par Annick Carret et Richard Roubinowitz, engagés par l'ENR.

La découverte du site du manoir et de la Maison de la colombophilie passée, j'ai commencé à rédiger un état des lieux accompagné d'un diagnostic.

2.2. La mise en forme de l'état des lieux et du diagnostic : une réflexion générale pour contextualiser le musée

Afin de poser les bases d'un réaménagement muséal solide, il est apparu nécessaire pour les acteurs intéressés de concevoir un document qui fasse un état des lieux complet du musée. Je souhaitais établir un document complet et rigoureusement présenté. Les conseils méthodologiques de Célia Fleury du Conseil Général du Nord, m'ont alors été très précieux. Cette personne, responsable du développement des musées thématiques a également travaillé dans un musée. Un premier entretien avec elle le vendredi 5 février 2010 m'a permis de me familiariser avec une méthodologie appropriée à ce type d'étude. J'ai notamment découvert les muséofiches conçues par la Direction des Musées de France, que j'ai utilisé de manière importante par la suite. Dans ces documents, l'état des lieux est le passage obligé lors de la rédaction du Projet Scientifique et Culturel (PSC). Il comporte deux parties : un bilan de l'existant précédant un diagnostic.

Les muséofiches sont conçues sous la forme de colonnes séparant scrupuleusement bilan, diagnostic et projet. J'ai commencé par adopter cette mise en forme et ai rapidement adapté celle-ci à mes recherches. J'ai opté pour une mise en forme au format paysage mêlant aspects de bilan et diagnostic, suivis de propositions sous l'intitulé « projet ». C'est un outil de travail que j'ai complété tout au long de mon stage au fil des rencontres et des stratégies de travail décidées en comité de pilotage (Cf. Annexe 6 sur CD).

Afin d'avoir un aperçu complet des collections du musée, il m'est apparu évident de mettre en place un inventaire, avant de songer à un réaménagement muséal.

2.3. L'inventaire des collections : de la chaussure au pigeon

Lors des premiers jours de stage, durant lesquels j'ai pu découvrir le musée, j'ai pu me faire une idée des collections exposées. J'ai rencontré les adhérents actifs de l'association BHA qui m'ont précisé qu'ils disposaient de quelques objets supplémentaires relevant plutôt de thématiques étrangères à la colombophilie. Nous avons donc décidé conjointement avec l'association, et suite à une discussion lors du premier comité de pilotage, de mettre en place un inventaire consistant en la conception d'une base de données. Cette dernière comprend plusieurs champs d'informations comme le type d'objet, son statut, sa description, les matériaux utilisés. Cette base de données a été produite grâce un logiciel de tableur et prend la forme d'un tableau à champs multiples (Cf. Annexe 7 sur CD). J'ai donc répertorié et photographié les objets présents au sein du pigeonnier et évalué leur état. Bernard Monnier a fait le même travail d'inventaire de son côté afin de recenser les objets que l'association possède mais qui ne sont pas exposés. Le résultat de l'inventaire a été ajouté au document de diagnostic et a révélé les chiffres suivants :

| Thèmes représentés dans les Collections | Nombre d'objets |
|--|---|
| Colombophilie | 11 objets + un jeu d'une trentaine de licences de colombophiles |
| Peinture | 11 objets |
| Usine de chaussures | 10 objets |
| Archéologie | 7 objets + cinq pierres des fondations du château |
| Religieux | 2 objets |
| Cahiers de l'association | 14 cahiers |
| Collection de photos (Cécile Hadoux) | Plusieurs albums photographiques dont certaines photos ont été utilisées dans quelques cahiers de l'association |
| Documents numérisés | 11 000 (nombreux thèmes qui ont servi à l'élaboration des cahiers de l'association) |

Suite à cet inventaire, nous avons une meilleure vision des collections du musée. La majeure partie des collections possède un statut clair, les objets résultent souvent de dons à la municipalité ou appartiennent à des membres de l'association. On distingue quatre domaines majoritaires représentés que sont la colombophilie, le passé industriel de Bouvignies, l'archéologie et la peinture (Cf. Annexe 8 sur CD)

2.4. Des problèmes de conservation, sources de réflexions

En présence de ces informations d'inventaire, j'ai pu organiser une réflexion portant sur l'aménagement muséographique du musée. Dans un premier temps, deux scénarii ont été pensés en lien avec les données de l'inventaire (cf. : document de diagnostic sur CD).

Lors de la présentation de cet inventaire durant la seconde réunion de comité de pilotage du mercredi 17 mars 2010, j'ai également souhaité évoquer les problèmes de conservation d'objets exposés dans un tel édifice. En effet, de nombreuses traces d'humidité sont présentes au rez-de-chaussée du pigeonnier. En cause, certainement la chape de béton qui a été placée au sol lors des travaux des années 1980. Le sol du pigeonnier était en effet, à l'origine, en terre battue, comportant parfois des flaques d'eau selon le témoignage de Bruno Wajerowski, membre de l'association *Les Colombiers* à Marquillies. L'autre élément mis en cause est la réfection des joints au ciment d'une partie de la maçonnerie de brique au rez-de-chaussée. Les propriétés imperméables du ciment empêchent le mur de respirer, ce qui a pour effet de retenir l'humidité au sein des briques, qui alors s'effritent de manière inusuelle (phénomène appelé « pulvérulence »). Afin d'avoir plus de précisions d'ordre hygrométrique, l'association fera l'achat d'un hygromètre mesurant le taux d'humidité présent dans l'air. L'étude de diagnostic architectural permettra également de connaître précisément les caractéristiques techniques du bâtiment et offrira des préconisations de restauration pour remédier, autant que faire ce peut, à ces problèmes d'humidité.

Afin de remédier à ces problèmes environnementaux, les membres de l'association BHA ont fait des recherches pour garantir la meilleure conservation possible d'objets à exposer dans le pigeonnier. Bernard Monnier a reçu des cotations pour des vitrines d'exposition qui comportent un tiroir à produit dessicant, c'est-à-dire un produit absorbant l'humidité régnant au sein de la vitrine. Cette solution avait déjà été envisagée avant ma période de stage au profit du chauffage, qui se révèle inadapté pour un édifice ponctué d'ouvertures tel que le pigeonnier (à l'heure actuelle, l'édifice n'est pas chauffé) et jugé trop coûteux par la commune. J'ai donc fait appel à plusieurs sociétés spécialisées dans la vente de ces produits pour connaître leur tarification. Ces cotations feront l'objet d'une sélection par l'association avant la fin de l'année 2010, étant donné l'obligation d'utiliser la subvention du Pays Pévélois dans ces délais.

Ces impératifs de conservation ont ponctué de manière récurrente l'ordre du jour des réunions de comité de pilotage mensuelles. En effet, les professionnels des secteurs muséal et du bâtiment que j'ai rencontré au cours de ce stage m'ont permis de me faire une idée des avantages mais aussi des limites d'un tel

équipement d'exposition. Ainsi, Célia Fleury et Philippe Gayot¹⁵ m'ont indiqué que ces vitrines sont des équipements d'appoint qui ne sauraient représenter une solution à long terme. La rencontre avec Fabien Sauvé et Gaël Bray¹⁶ m'a également aidé pour connaître les pratiques de restauration qui pourraient être choisies pour réaménager l'intérieur du pigeonnier. Un enduit à la chaux appliqué sur les murs de brique (sans doute doublé d'une isolation thermique adéquate) pourrait aider à isoler l'édifice et à créer un espace muséographique homogène et esthétique.

3 Suggestions d'aménagement muséographique

Les résultats de l'inventaire et la rencontre de plusieurs acteurs culturels m'ont permis de faire des propositions concrètes d'aménagement muséographique. Constatant l'insuffisance des objets possédés par le musée ainsi que l'étrécissement du budget alloué aux acquisitions, il est devenu nécessaire de réfléchir à des solutions alternatives pour présenter un contenu muséographique varié. Dans ce sens, j'ai souhaité multiplier les rencontres avec les acteurs culturels de la région Nord-Pas-de-Calais. J'ai commencé par faire une recherche des musées à la thématique plus ou moins similaire à celle du musée de Bouvignies (histoire locale, ethnologie) et qui se situent à proximité géographique de la commune. J'ai notamment fait la découverte des collections des musées municipaux de Denain et Marchiennes, ainsi que du Centre Historique Minier de Lewarde

3.1. Des rencontres d'acteurs culturels variées pour une meilleure connaissance du territoire du musée de Bouvignies

Le **musée de Denain** est installé dans les locaux de l'ancienne mairie datant de 1847. Ses collections touchent plusieurs périodes remontant au néolithique, un espace important étant réservé au thème de la guerre 1939-1945.

Le **musée de Marchiennes** est un musée municipal se rapprochant plus, dans son fonctionnement, de celui de Bouvignies. Il est ouvert sur demande et présente des collections réunies dans un espace étroit qui correspondait aux prisons de la ville au XIX^e siècle. Les salles réunissent des restes de fondation de l'ancienne abbaye de Marchiennes datant du VII^e siècle, des éléments de la bataille de Denain de 1712

¹⁵ Respectivement responsable du développement des musées thématiques au Département du Nord et conservateur des musées de la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut.

¹⁶ Respectivement Architecte au CERPEC (Centre Européen de Restauration du Patrimoine et de l'Eco-construction) et artisan éco-décorateur chez Mural Design Eco.

ainsi que de nombreux outils agricoles et industriels. Une maquette qui date de l'origine du musée en 1963 constitue le plus bel atout du musée. Elle restitue un plan relief de la ville en 1791, permettant de bien se rendre compte de l'implantation de l'abbaye au sein de la ville.

Plus qu'une visite des collections, ces déplacements ont permis de véritables rencontres avec des professionnels et souvent des personnes volontaires qui souhaitent échanger leurs connaissances avec les visiteurs. Alain Leray, qui organise les visites au musée de Denain, est également une personne très engagée dans le domaine associatif de sa ville et un fervent défenseur de l'identité minière de la région. J'ai également pu comprendre le mode de fonctionnement de ces petits musées ruraux. Thierry Teneul, président du musée de Marchiennes, propose des activités artistiques ouvertes aux enfants des habitants de la commune. Ces ateliers pédagogiques font notamment l'objet d'un financement complet par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). On peut imaginer de reproduire ce schéma d'ateliers à Bouvignies lorsque l'aménagement de l'exposition sera achevé. Le musée est le plus souvent visité par des groupes de vingt à vingt-cinq personnes répartis respectivement dans le musée (45 minutes à 1 heure) et à l'extérieur pour une visite de la ville et la visite du café Poiteau (1 heure). A Bouvignies, le site du manoir, englobant le pigeonnier, pourrait faire l'objet d'une visite au même titre que le centre ville de Marchiennes, où prenait place l'abbaye aujourd'hui disparue. Les nombreux vestiges toujours présents sur le site peuvent être valorisés par le biais d'une visite guidée.



Illustration n°5 : hypothèse de restitution architecturale d'Alain Plateaux (Société Historique du Pays de Pévèle).

Source : Cahier historique n°10, BHA, « Les châteaux de Bouvignies.

Les textes d'inventaire du 1^{er} au 9 novembre 1792 et le procès verbal du 21 janvier 1795 nous permettent de connaître l'emplacement ainsi que la fonction des dépendances qui étaient alors accolées au mur d'enceinte du château (brasserie, grange, écurie, étable, forge, etc.). Les indices ne manquent pas *in situ* pour permettre de resituer plusieurs de ces bâtiments : de minces ouvertures trahissent la présence d'écurie, des lignes de voutement présentes sur le pigeonnier indiquent l'existence de bâtiments à toiture à pentes aiguës, des départs de voutes en brique dans la partie inférieure du mur ouest sont les ultimes

signes de caves voûtées. Autant d'aspects architecturaux qui peuvent nourrir la curiosité de visiteurs avertis et d'amateurs d'architecture vernaculaire.

J'ai également visité le **Centre Historique Minier de Lewarde**, référence en terme de développement muséal autour de la thématique industrielle. Ce musée comporte aussi une partie de son exposition dédiée à la colombophilie chez les mineurs. Il m'a semblé intéressant de visiter un musée de cette ampleur afin d'avoir un aperçu récent d'aménagement muséographique professionnel. Outre la présentation de quelques objets colombophiles dans une vitrine assez étroite, j'ai pu observer le parti pris pour une médiation où la vidéo est très présente. De nombreux téléviseurs et vidéoprojecteurs sont utilisés pour présenter des vidéos d'archive qui montrent des colombophiles affairés, des lâchers de pigeons ou bien encore des pigeons dans leur nids et leur roucoulement. J'ai cependant regretté un usage quasi systématique de ce médium, parfois par défaut, sans véritable justification.

3.2. L'aménagement muséographique : un choix thématique étage par étage

Dans le cadre de la réflexion sur le réinvestissement muséographique du pigeonier, plusieurs scénarii ont été envisagés pour finalement donner lieu au choix d'une structuration thématique raisonnée (Cf. Annexe 9, page 9). Celui-ci se veut plus lisible que celui développé dans les années 1980, afin de répondre aux exigences du public actuel.

Le premier niveau du pigeonier permettra à l'association gestionnaire du musée, de présenter ses recherches historiques sous la forme d'**expositions temporaires** qui feront l'objet d'une rotation annuelle. En effet, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, l'association a édité quinze cahiers historiques dont certains peuvent faire l'objet d'un traitement sous la forme de panneaux.

Le second niveau donnera les clés de **compréhension historiques et architecturales du site du manoir** (histoire de la famille de Nedonchel, constitution originelle des dépendances du château, etc.). Cette partie d'histoire locale s'accompagnera de précisions sur l'**architecture des pigeoniers** présents dans la région Nord-Pas-de-Calais ainsi qu'en France.

Le niveau suivant se proposera d'aborder la **colombophilie** par l'exposition de panneaux et objets caractéristiques du colombophile, actuellement et par le passé. La commune de Bouvignies étant située à proximité du Bassin Minier, il sera également développé l'aspect de la **colombophile chez les mineurs**. Un point moins conséquent par la quantité d'objets présentés, mais tout aussi intéressant sera fait sur la **colombophilie militaire**.

Le quatrième niveau sera dédié à la **présentation du pigeon** à part entière. L'aspect zoologique sera ici développé avec pour particularité de présenter les races de la région grâce à la collaboration du CRRG (Centre Régional de Ressources Génétiques) du Nord-Pas-de-Calais. Un point sur la présence de ce volatile dans les arts est également prévu (cinéma, bande dessinée, publicité)

Le dernier niveau, ou *plateforme*, constituera un espace de choix pour appuyer les explications du premier niveau au sujet du **site du manoir**. Étant donné la particularité de l'espace partagé entre espace muséographique et véritable pigeonnier, celui-ci pourra également contenir des outils de médiation permettant une meilleure compréhension du volatile (documents papier plastifiés notamment).

3.3. La disposition d'outils de médiation variés

L'offre culturelle est ici reformulée avec les moyens financiers et techniques contemporains, ce qui nous permet d'utiliser des outils de médiation variés et adaptés au contenu que l'on souhaite exposer. Après avoir porté une réflexion sur le scénario muséographique à développer à chacun des niveaux, nous avons naturellement pensé aux moyens de transmettre ce contenu. Dans ce sens, j'ai conçu un document de synthèse qui tente de regrouper l'ensemble des éléments nécessaires pour exprimer au mieux chacun des thèmes abordés (Cf. Annexe 10 sur CD).

Les **panneaux d'exposition** constituent la base de l'exposition au sein du musée. Ils permettent d'agencer clairement et de façon évolutive le contenu scientifique de l'exposition. La mise en place d'une **charte graphique** a permis de présenter une exposition homogène tant dans sa forme que dans son contenu. Il a également été prévu de présenter des documents **sous vitrine** en relation avec les thèmes développés à chacun des niveaux. L'exemple du niveau dédié à la présentation de la colombophilie est évocateur. De nombreux objets caractéristiques de cette pratique seront présentés : bagues, constateurs, paniers de transport, etc.

La nouveauté inhérente à ce réaménagement consiste à proposer des contenus multimédias pour rendre plus vivante cette exposition. Ainsi, **un lecteur DVD accompagné d'un téléviseur** seront installés au rez-de-chaussée de l'édifice. Il est également prévu de recueillir des témoignages audiovisuels de colombophiles afin d'apporter un aspect de collecte de mémoire et de transmission de savoir à l'exposition. Dans cette optique, j'ai pris contact avec le Pôle Multimédia de Valenciennes qui propose un Master Métiers du cinéma et de l'audio-visuel. François Comps, responsable de cette formation, s'est dit intéressé par ce projet qui pourrait prendre la forme d'un projet tutoré. Ces témoignages seraient diffusés par l'intermédiaire d'un **mini téléviseur LCD ou d'enceintes audio** au troisième niveau du pigeonnier.

Enfin, afin de favoriser la multiplication des exemples au sein de l'exposition, quelques **boîtes à documents** réunissant des fiches plastifiées seront disposées dans les salles qui nécessitent un tel dispositif (ex. : présentation de pigeoniers au style architectural différent, présentation de races de pigeons, etc.).

3.4. La conception des panneaux : une affaire associative

Au fur et à mesure du stage, j'ai élaboré avec l'association BHA un calendrier prévisionnel prenant en compte tous les travaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice ainsi que la conception des panneaux. Les disponibilités financières de l'association, limitées, ne peuvent couvrir les frais d'intervention d'un graphiste pour la conception de panneaux lors de cette année 2010. Nous avons donc dû effectuer ce travail nous-mêmes. Bernard Monnier travaillait à l'origine sur le logiciel Adobe Illustrator qui lui permettait de mettre en forme des panneaux d'exposition au format A2 au sobre rendu graphique. Quelques essais de mise en forme grâce à ce logiciel, ainsi qu'une discussion avec Simon Demarcq (graphiste au PNRSE) nous ont rapidement orientés vers une autre solution. Celle-ci consistait à changer de logiciel et opter pour un travail sous InDesign. Ce logiciel permet une mise en page numérique aisée et possède la même interface de gestion qu'Adobe Illustrator. J'ai réalisé dix panneaux d'exposition traitant de l'architecture des pigeoniers, qui seront exposés au 1^{er} étage du pigeonier de Bouvignies (Cf. Annexe 11 sur CD). Ils seront augmentés de panneaux qui traitent de l'histoire du site du manoir.

Un après-midi d'échange autour de la prise en main du logiciel a permis d'en comprendre les possibilités et les difficultés. Il est intéressant de relever l'aspect tout à fait associatif de cette entreprise qui a fait l'objet de plusieurs échanges au sujet du graphisme. Un ami lillois m'a conseillé une mise en forme pour l'arrière plan. J'ai ensuite échangé sur ce sujet avec Simon Demarcq, puis nous avons élaboré ces panneaux en échangeant des « bons tuyaux » au sein de l'association. Cette manière d'opérer est propre à beaucoup d'associations agissant ainsi par manque de moyens et surtout par goût pour l'autoformation et la découverte de nouveaux procédés. Cet état d'esprit est tout à fait louable (je suis le premier à m'enthousiasmer des progrès accomplis après des efforts) mais elle n'est peut être pas suffisante pour présenter des panneaux graphiquement acceptables à des visiteurs toujours plus exigeants en matière de muséographie. Ce questionnement a été effectué lors des réunions de comité de pilotage et les coûts liés à l'engagement d'un graphiste seront peut-être intégrés au budget prévisionnel nécessaire à l'élaboration d'une demande de subvention au Conseil Général du Nord.

4 Bilan

Ce stage de vingt quatre semaines au sein d'une structure telle que le PNRSE a été bénéfique pour plusieurs raisons. Par la qualité du travail des techniciens de cette structure et le dynamisme des actions entreprises, cette expérience a nourri mon envie d'entreprendre des actions culturelles sur des territoires aux multiples facettes. Mais une expérience n'est bénéfique que si elle contient des difficultés qu'il s'agit de surmonter et dans ce sens, le projet de Bouvignies a également été passionnant par la complexité de son environnement.

4.1. Découverte d'une structure intégrée dans son territoire, le PNRSE

Ma candidature pour ce stage a été motivée par deux facteurs dont la combinaison me convenait parfaitement : réaliser un **travail de développement culturel** au sein d'une structure portant ses actions sur un **territoire composé de plusieurs communes**. Mon travail a relevé de deux missions au sein du PNRSE que sont la mission patrimoine bâti représentée par Véronique Baud et la mission tourisme et randonnées par Caroline Mairesse. La volonté de la Direction du Parc est de présenter un état des lieux de l'offre culturelle du territoire du PNRSE. Ce dernier est en cours de réalisation, sous la houlette d'Audrey Legendre, de la mission culture. Cette personne a participé à quelques réunions afin de connaître l'état d'avancement du projet et les perspectives futures du musée.

Lors de cette période de stage, j'ai eu l'occasion de discuter avec la majorité des techniciens et ainsi de m'intéresser à leurs missions. L'itinérance entre les bureaux du Parc, due à la recherche de postes informatiques libres lors du dernier mois de stage, m'a favorablement aidé à m'intéresser aux missions de mes collègues. La fête du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut¹⁷ (PNTH) m'a également permis de rencontrer les homologues belges de mes collègues en PNRSE. Ce moment privilégié d'échange parmi les stands de chacune des missions des deux parcs rendait compte de manière ludique et décomplexée des actions que les missions patrimoine naturel, eau, patrimoine bâti, etc., portent sur leur territoire respectif.

4.2. De nombreux contacts humains

Parmi les nombreux points d'intérêt de ce stage, la prise de contacts avec de multiples acteurs a sans doute été l'élément que j'ai le plus apprécié. La présence d'une équipe nombreuse au sein du Parc a

¹⁷ La fête du PNTH s'est déroulée le dimanche 4 juillet 2010 à la Maison du Parc naturel régional des Plaines de l'Escaut (Belgique). Plusieurs stands accueillent les missions des deux PNR ainsi que de nombreux producteurs du territoire du PNTH.

favorisé des échanges sur les missions de chacun, sur les difficultés rencontrées mais aussi sur le positionnement des Parcs au sein de leur territoire. Ainsi, l'action d'Audrey Legendre (mission culture) a été de réaliser un état des lieux du territoire qu'elle présentera en septembre 2010 et qui mènera à l'élaboration d'un appel d'offres thématique ou bien à l'orientation d'actions vers un secteur géographique défini.

J'ai également pu prendre conscience des impératifs et difficultés actuels de l'inventaire architectural dont certains Parcs ont pour partie la charge. Nous n'avons pas trouvé le temps avec Véronique Baud de faire une sortie terrain afin que je me rende compte du travail d'inventaire *in situ* et de l'architecture vernaculaire présente sur le territoire. Je reste cependant intéressé par cette dimension d'inventaire du patrimoine rural et orienterai mes recherches d'emploi dans cette direction.

Afin d'être le plus exhaustif possible, j'ai également tenté de contacter un nombre important d'acteurs plus ou moins liés au projet de réaménagement muséal de Bouvignies. Dans ce sens, lors de l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic du musée, j'ai souhaité rencontrer les acteurs culturels du territoire géographique à proximité du musée que sont les musées, les associations, les collectionneurs) (Cf. Annexe 12 sur CD). J'ai également souhaité contacter les éventuels financeurs afin de comprendre quels sont les efforts à faire pour créer des dossiers de demande de subventions le plus complet possible (le Conseil Général, la Fondation du Patrimoine, la Fondation du Crédit Agricole Pays de France). Dès à présent, l'association BHA et la commune de Bouvignies disposent d'un dossier de subvention quasiment complet qu'ils soumettront au Conseil Général du Nord en janvier 2011.

Afin d'avoir l'avis de professionnels de l'architecture et du bâtiment, j'ai souhaité rencontrer un architecte et un artisan coloriste éco-décorateur. Ceux-ci m'ont informé des éventuels travaux à engager sur l'édifice ainsi que des possibilités de restauration à l'enduit à la chaux de l'intérieur du pigeonnier sous la forme d'un chantier participatif. Enfin, j'ai cru bon de rencontrer les acteurs moteurs dans la sensibilisation à l'accessibilité des établissements recevant du public (l'Association Voir ensemble et l'Association des Paralysés de France).

4.3. Un soutien associatif et professionnel sans faille

Lors des cinq mois de stage, mon rôle a consisté à apporter des éléments de réponse pour permettre au projet de réaménagement de musée de se développer dans les meilleures conditions. Dans cette entreprise, le rôle des membres de l'association BHA, des techniciennes en charge du suivi de mon stage au Parc ainsi que des personnes intégrant le comité de pilotage du projet a été déterminant pour la bonne conduite de celui-ci. Tout d'abord, la connaissance de l'environnement du musée par les membres de l'association et de l'adjoint au maire de Bouvignies m'a permis de parfaitement orienter mon travail

en fonction des actions entreprises auparavant et des souhaits de chacune des parties pour ce projet. J'ai particulièrement apprécié le dynamisme et la détermination des membres de l'association BHA pour la réalisation d'un musée qui expose le fruit de leurs recherches ainsi qu'une pratique très prégnante sur le territoire du Nord-Pas de Calais. Cette « envie d'exposer » matérialisée par cette entreprise de réaménagement de musée comporte un véritable désir de partager avec l'autre. C'est l'aspect militant associatif qui est ici mis à l'honneur et qui mérite d'être salué car il mobilise le temps de nombreuses personnes ayant un projet commun.

Cette période de stage a également été suivie par Véronique Baud et Caroline Mairesse, techniciennes du PNRSE, respectivement chargées des missions patrimoine bâti et tourisme et randonnée. Leur soutien et leur aide tout au long du stage a été très important, tout d'abord parce qu'elles connaissent parfaitement le territoire qui concernait mon travail, mais aussi parce qu'elles ont été à l'écoute lors des questionnements qui ont parfois été les miens. Les difficultés liées à la multiplication d'acteurs investis sur un tel projet sont réelles et l'appui de professionnels agissant sur ces territoires complexes m'a été tout à fait précieux.

Enfin, la tenue de réunions de comité de pilotage mensuelles a permis de ponctuer le stage de manière très constructive. En effet, l'échange sur ce sujet aux côtés de plusieurs professionnels issus de domaines différents a eu un effet positif pour la compréhension des nécessités qu'un projet de musée génère. La présence de Célia Fleury (Conseil Général du Nord) et Marie Lagouge (Pays Pévèlois) m'a permis de mieux appréhender les notions de collections de musée, de rigueur muséographique, de mise en tourisme et d'identité des territoires.

4.4. Des perspectives culturelles plus précises pour la municipalité malgré quelques difficultés de suivi du projet

La municipalité de Bouvignies s'engage à soutenir le projet de réaménagement porté par l'association BHA. L'échange répété durant plusieurs mois sur ce sujet permet désormais à l'équipe municipale d'avoir une vision plus élaborée sur plusieurs années de son musée. Le suivi de ce projet par un comité de pilotage composé de plusieurs personnes de professions différentes a permis de donner un gage de crédibilité pour le réaménagement du musée. Certains éléments ont cependant fait l'objet de difficultés lors de discussions avec la mairie de Bouvignies. Lors de l'élaboration du dossier de subvention relatif à l'étude de diagnostic architectural du pigeonnier de Bouvignies, la délibération du conseil municipal de la mairie a été retardée de plusieurs jours. Ce désagrément a occasionné quelques retards pour l'instruction du dossier de subvention adressé au Conseil Général du Nord.

Dans l'état des lieux du musée, j'ai également mis en avant la nécessité de prendre contact avec la commission de sécurité du secteur de Douai, dont dépend Bouvignies. Un dossier d'aménagement

comprenant plusieurs documents (note de sécurité, note d'accessibilité, plans de l'édifice) a été entamé suite aux discussions du comité de pilotage. Le maire de Bouvignies a finalement renoncé à établir ce type de dossier en justifiant son choix par la mise en avant de sa responsabilité si un incident venait à arriver dans le musée. Il m'a semblé regrettable de renoncer à ce type de démarche dans un lieu destiné à recevoir du public et aux vues des normes de sécurité et d'accessibilité actuellement en vigueur pour ce type d'établissement. Le contact avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de Douai permettrait de connaître les faiblesses en termes de sécurité et d'accessibilité de ce bâtiment avant d'engager des travaux sur l'édifice. Pour pallier à ce choix de la mairie, l'étude de l'architecte prendra en compte certains de ces aspects, afin d'avoir une première idée de la part d'un professionnel, des éléments à étudier par la suite.

4.5. La mise en pratique des compétences théoriques

Parmi toutes les missions que j'ai réalisées, j'ai eu l'occasion de mettre à profit mes connaissances théoriques et également d'appliquer une méthodologie rigoureuse dans plusieurs domaines. La mise en place d'un inventaire des collections a été très intéressante pour moi et pour l'association, puisque j'ai suivi une méthode que j'avais découverte lors de l'année de Master 2. Le partage de cette méthodologie avec les membres de l'association a été très enrichissant tant pour moi que pour ses membres, puisque j'opérais à une certaine transmission d'une méthode de travail usitée dans les musées.

La conception des panneaux d'exposition sur l'architecture des pigeonniers a également fait appel à la formation au logiciel InDesign dont j'ai bénéficié lors des années de Master à l'université de Quimper. La prise en main de cet outil a été rapide grâce, notamment, à l'aide de Simon Demarcq, graphiste au PNRSE. Je trouve cependant dommageable de conserver l'aspect graphique des panneaux que j'ai mis en forme. J'ai en effet conseillé aux membres de l'association de se tourner vers un graphiste qui pourrait valoriser les panneaux pour les rendre plus attractifs. L'aspect positif à en retirer est la formation, même rapide, de Bernard Monnier au logiciel InDesign. De la sorte, l'association est en mesure de concevoir les panneaux d'exposition temporaire qui seront exposés lors de l'inauguration de fin 2010.

4.6. Un stage qui permet de poser une réflexion sur le rôle des musées au sein de territoires ruraux

Travailler sur un projet de cette envergure requiert un soutien important de la part des acteurs intéressés par la perspective de développement d'une activité culturelle sur un territoire aux particularités structurelles. La possibilité de poser une réflexion sur un projet entamé 20 années plus tôt, et faisant

l'objet d'une réappropriation par une association active dans le domaine culturel, est intéressante pour les acteurs institutionnels du territoire. Elle suggère un questionnement sur le territoire et ses acteurs, ainsi qu'une prise de recul pour connaître les faiblesses et les forces de l'environnement du musée. L'état des lieux a permis de mettre en avant le dynamisme de l'association BHA qui s'affirme comme un acteur essentiel et indispensable pour le fonctionnement quotidien du musée. L'absence d'une association porteuse du musée, à partir de son ouverture en 1989, a certainement restreint les possibilités de développement et de renouvellement de cette structure.

Un travail complémentaire à ce rapport de stage consiste à aborder la question du rôle des EMS au sein des territoires ruraux. Il est en effet intéressant de s'interroger sur le champ d'action des EMS sur les territoires en matière de développement local. Par les recherches qu'elles engagent sur le patrimoine, les populations et leur territoire, ces structures permettent d'apporter des éléments de compréhension du territoire, et souvent d'insuffler de nouvelles perspectives de développement économique, social et culturel. Cette étude permettra de mettre en perspective le musée de Bouvignies avec les questionnements actuels autour du développement local durable d'un territoire, ainsi que du rôle des musées sur celui-ci.

II. QUESTION DE REFLEXION

A. Le patrimoine culturel comme outil de développement local

Il est actuellement devenu nécessaire de trouver des outils qui permettent de développer un territoire de manière durable en utilisant toutes les potentialités de celui-ci. En ce sens, le patrimoine culturel constitue l'une des ressources que peut utiliser une population pour accroître son attractivité sur un territoire donné. Le projet de réaménagement muséal de Bouvignies s'insère exactement dans ce désir de développement d'une activité culturelle sur une commune. De par la diversité des regroupements de communes sur ce territoire, ce projet comporte plusieurs éléments de questionnement qui font appel à des notions de patrimoine, de projet de territoire, d'identité et de développement culturel.

En ce sens, il est intéressant de se demander dans quelle mesure le musée de Bouvignies et les Ecomusées et Musées de Société¹⁸ en général sont des acteurs du développement culturel. Il est également nécessaire de se questionner sur les enjeux d'une réflexion territoriale suscitant des partenariats avec les acteurs institutionnels et culturels.

1 Les enjeux actuels du développement local

1.1. L'évolution des notions de patrimoine culturel et de développement touristique

Il est intéressant de commencer notre approche de ce sujet en identifiant correctement l'expression « patrimoine culturel ». Cette notion peut se définir comme « l'ensemble des biens, matériel ou immatériel, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, qui appartiennent soit à une entité privée, soit à une entité publique. Ils sont généralement préservés, restaurés, sauvegardés et montrés au public, soit de façon exceptionnelle, soit de façon régulière, gratuitement ou au contraire par l'intermédiaire d'un droit d'entrée et de visite payant »¹⁹. Nous distinguons les valeurs attribuées à des biens qui ont une importance aux yeux de l'homme et qui, par conséquent nécessitent une réflexion sur leur sauvegarde permettant ainsi leur pérennité dans le temps.

Cette notion de patrimoine tient son origine au sortir de la Révolution où les vandalismes sur les monuments historiques provoquent une prise de conscience de l'intérêt de conserver ceux-ci. L'abbé

¹⁸ Dans la suite du présent mémoire, les Ecomusées et Musées de Sociétés seront désignés par cet acronyme : EMS.

¹⁹ [http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_\(culture\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_(culture))

Grégoire affirme en 1794, que ces monuments « doivent être protégés en vertu de l'idée que les hommes ne sont que les dépositaires d'un bien dont la grande famille a le droit de vous demander des comptes »²⁰.

Cette notion a beaucoup évolué au cours du XIX^{ème} siècle et du XX^{ème} siècle. On assiste cependant depuis les années 1970 à un changement de sens de la notion de patrimoine avec notamment une extension de son rayon d'action sous l'impulsion de l'UNESCO qui officialise, par décret du 10 février 1976, la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Les éléments d'intérêt architectural sont désormais augmentés du patrimoine écrit et graphique mais aussi faunistique et floristique, paysager et linguistique. L'UNESCO offre également une place importante à la culture dans les projets de développement durable depuis 1988 au sein de la Décennie mondiale pour le développement culturel²¹.

Cette expansion sémantique, confortée par des politiques favorables à la protection et à la valorisation du patrimoine, amène les acteurs locaux à prendre conscience de l'intérêt de la conservation et de l'usage de cette ressource territoriale.

1.2. Le cas de Bouvignies : un musée de société parmi plusieurs territoires

Dans cette réflexion sur le patrimoine et le territoire, le cas de Bouvignies est intéressant à plusieurs titres. Nous sommes en effet en présence d'une municipalité qui se trouve sur plusieurs regroupements territoriaux : Communauté de Communes Espace en Pévèle, Pays Pévèlois, PNRSE. Ces réunions de communes s'organisent autour d'un **projet de territoire** et d'objectifs de développement concernant plusieurs domaines. Ainsi, le regroupement en Pays se rapporte aux domaines du développement économique, de la gestion des transports, de l'organisation de certains services publics, etc²².

C'est autour du développement durable du territoire, notion plus large, que se regroupent les communes du territoire du PNRSE. Ces regroupements de communes se sont succédés dans le temps : le PNRSE a été créé en 1968, la communauté de communes Espace en Pévèle le 3 décembre 2001 et l'association du Pays Pévèlois le 5 juillet 2008. Nous aborderons dans la suite de cette étude, l'aspect identitaire que peut

²⁰ http://www.agglo-sqy.fr/patrimoine/queske_patrimoine/.

²¹ <http://portal.unesco.org> ; page Culture et développement.

²² http://www.formater.com/ressources/telechargement/politique/P4_pays.pdf ; fiche « Les pays ; un nouvel outil pour le développement local ».

impliquer l'utilisation du patrimoine par une population mais aussi la nécessité pour les regroupements de communes, de se construire une identité de territoire lorsque celle-ci est indéterminée.

La Maison de la colombophilie de Bouvignies tient son origine dans la volonté de la municipalité de Bouvignies et de l'Espace Naturel Régional (actuel ENRx – Espaces Naturels Régionaux) de restaurer, dès 1986, le pigeonnier de la commune, seul vestige valorisable du site du manoir de la famille des Nedonchel. Un fort intérêt pour cet élément de patrimoine rural est alors perceptible. Il se matérialise par la réalisation de deux études sur ce thème, l'une d'Edmond Robton²³ en 1981 et l'autre de Catherine Estaquet²⁴ achevée en 1987 au PNRSE.

Outre les travaux de restauration, une réflexion est portée sur la muséographie à développer dans un lieu historique tel qu'un pigeonnier ainsi que sur la mise en tourisme de cette structure culturelle dans un réseau touristique de découverte de colombiers sur le territoire du PNRSE.

A ce titre, nous pouvons rapprocher la Maison de la colombophilie de Bouvignies à la notion de **musée de société** en suivant la définition d'Emilia Vaillant, qui dit que ce terme « regroupe l'ensemble des musées qui ne sont pas des musées d'art et qui sont centrés sur l'homme et ses réalisations : écomusées, musées des techniques et du patrimoine industriel, musées de plein air, d'histoire, d'ethnographie, musées d'art et de traditions, etc.²⁵ ». Ce musée s'attache à mettre en valeur une pratique humaine (la colombophilie) au sein d'un site historique (le site castral du manoir). Il est cependant nécessaire d'aborder dès maintenant l'aspect de la taille du musée, qui prendra toute son importance par la suite lorsque nous tenterons des comparaisons par le biais d'exemples d'écomusées dont les dimensions sont toutes autres (collections, budget, personnel). Nous sommes ici en présence d'un musée de société associatif qui est installé au sein d'un édifice communal. Le musée est dépendant des adhérents de l'association pour son fonctionnement ainsi que des aides financières des partenaires institutionnels (municipalité, département, fondations, etc.) pour l'équilibre de son budget.

La notion de **tourisme rural** ou « **tourisme vert**²⁶ » semble intéressante à évoquer pour le sujet de cette étude puisqu'elle fait écho aux réflexions actuelles que porte le PNRSE ainsi que le Pays Pévèlois sur le

²³ ROBTON, Edmond. *Les colombiers du nord de la France*, Somain (59490) : Les Amis du vieux Somain, 1981.

²⁴ ESTAQUET, Catherine. *Des pigeonniers monumentaux aux pigeonniers colombophiles*, Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, 1987.

²⁵ ROTHLSBERGER, Fabien. *Patrimoine et territoires : organiser de nouvelles coopérations*, Enita, Lempdes, 2006.

²⁶ Centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural, <http://www.source.asso.fr/>.

développement durable et sur la recherche d'outils pour renforcer l'attractivité touristique de leurs territoires respectifs.

Depuis 2004, les intercommunalités ont en charge les compétences « Tourisme » et « Culture » détenues et appliquées par celles-ci. Le Parc devient ainsi « un partenaire privilégié en matière d'accompagnement de projets touristiques »²⁷. Il est à noter que le PNRSE a porté une réflexion sur sa stratégie touristique pour la période 2010 – 2015 lors de la révision de sa Charte en 2010. Cette réflexion a également été menée dans l'optique du renouvellement de la Charte Européenne du Tourisme Durable attribuée par Europarc et s'étant déroulé en 2010. Cette notion de **tourisme durable** est intégrée à la Charte du Parc et peut définir « les formes de tourisme alternatif qui respectent, préservent et mettent durablement en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à l'attention des touristes accueillis, de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils pourraient générer²⁸».

La notion de pérennité du tourisme présent dans la Charte du Parc met en exergue plusieurs points que le musée de Bouvignies doit considérer : mener un projet respectueux de l'environnement (pour la restauration du bâtiment par exemple), prendre en considération tous les aspects sociaux inhérents à ce type de projet culturel (accessibilité, gratuité, mise en réseau) et participer au développement économique du territoire.

Dans la même perspective de développement touristique durable, le Pays Pévèlois souhaite s'appuyer sur des thématiques repérées lors de la construction de la Charte : le tourisme, le patrimoine, la culture et les loisirs. Un groupe de travail « tourisme et culture » s'est réuni le 18 mars 2010 à Templeuve pour porter une réflexion sur l'intérêt d'intégrer cette thématique dans un axe de travail au sein du Plan Local de Développement Economique (PLDE). Lors de cette réunion, trois groupes de quatre personnes ont été formés afin de réfléchir sur des questions permettant de définir l'identité et l'attractivité du territoire. Cette réunion fait ressortir l'importance de l'image que véhicule le territoire et l'intérêt touristique de rendre visible une **identité de territoire**. Il est également fait état du positionnement du Pays dans son rapport au tourisme et à la culture. Est-il une destination touristique à part entière ?, auquel cas il lui est nécessaire de réaliser des efforts pour proposer des hébergements à la population. Se positionne-t-il dans une démarche touristique et de loisirs de proximité ?, auquel cas, il doit pouvoir cibler les attentes d'une clientèle spécifique et proposer une offre de découverte du territoire sur une ou deux journées.

²⁷ *Stratégie Touristique et Plan d'action*, Document interne PNRSE.

²⁸ http://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_durable.

Ces réflexions sur les notions de tourisme durable, de projet de territoire et d'identité reflètent les préoccupations actuelles des regroupements de communes au sujet des perspectives de développement prenant appui sur des ressources locales. Nous pouvons également tenter de resituer le musée de Bouvignies dans l'espace régional du Nord-Pas de Calais en prenant en compte son contexte socio-économique et culturel.

1.3. Le Nord-Pas de Calais, une région à fortes potentialités touristiques et culturelles

La commune de Bouvignies est située au centre du département du Nord à proximité immédiate de l'axe d'autoroute A23 reliant Lille à Valenciennes. Cela lui confère un lien certain avec ces deux grandes villes, situées respectivement à 30 km et 22 km. Nous pouvons également remarquer que Bouvignies se situe au carrefour de plusieurs entités territoriales telles que le Bassin Minier, la Porte du Hainaut, le Pays de Pévèle et la métropole lilloise.

D'un point de vue plus général, la région Nord-Pas de Calais fait montre d'une attractivité économique certaine : elle se place au 4^{ème} rang des régions économiques françaises et est la 3^{ème} région en matière de commerce extérieur²⁹. De plus, elle dispose d'une densité très forte (6,5% de la population française) se traduisant par une expansion des grands centres urbains telle que la métropole lilloise ainsi que par la recherche de logements dans les territoires à proximité de celle-ci (rayon de 30 à 40 km autour de Lille). Le diagnostic de territoire effectué par le PNRSE en 2008 a révélé une forte croissance de la demande foncière lors de ces dix dernières années. La *Campagne habitée* (partie nord-ouest du territoire du PNRSE) « est sous influence directe de l'agglomération lilloise avec des prix de terrains élevés, des parcelles de grande taille et un nombre de permis de construire élevé qui se maintient »³⁰.

La région Nord-Pas de Calais présente également une importante offre culturelle étendue sur tout son territoire. Elle dispose notamment du réseau muséal le plus dense de France après l'Ile-de-France (environ cinquante musées relèvent du label « Musées de France »³¹) et de plus de 750 équipements touristiques³².

²⁹ *La région Nord - Pas de Calais : présentation économique*, www.tresor.economie.gouv.fr/region/nordpasdecalais.

³⁰ *Diagnostic de Territoire 2008*, PNRSE.

³¹ *Etude d'impact économique et socioculturel des Musées du Nord-Pas de Calais*, Comité régional du Tourisme du Nord-Pas de Calais 2006 – 2007.

³² *Les équipements touristiques du Nord-Pas de Calais*, Comité régional du Tourisme du Nord-Pas de Calais, 2010.

Les musées tels que le Centre Historique Minier de Lewarde ou la Cité de la Dentelle de Calais montrent comment des thèmes relatant l'histoire de l'industrie du charbon et de celle du textile peuvent être attractifs culturellement. L'écomusée de l'Avesnois est un exemple intéressant de développement muséal autour de l'histoire textile de la région. Il a été développé dans les années 1970 à la naissance du mouvement écomuséal impulsé par Georges Henry Rivière et Hugues de Varine. Un élément remarquable développé par l'écomusée de l'Avesnois est sans doute la construction d'un réseau écomuséal qui s'est étendu dès les années 1980 à l'industrie du verre (atelier-musée du verre de Trélon) puis à d'autres domaines tels que l'activité herbagère, la filière fromagère (Maison du Bocage) et celle du bois (Musée des Bois Jolis).

Enfin, nous pouvons prévoir un impact médiatique et touristique certain grâce à la création du Louvre-Lens qui sera certainement un outil de développement culturel très dynamique dans un secteur (le Bassin Minier) fortement touché par le chômage.

Grâce à tous ces indicateurs, nous pouvons dès à présent nous faire une idée de l'environnement socio-économique et culturel du musée de Bouvignies au sein de la région Nord-Pas de Calais. La proximité avec de nombreux centres urbains, ainsi que la forte densité du Nord-Pas de Calais et l'importante offre d'activités touristiques et culturelles, permettent au musée de présager de bonnes perspectives pour l'accueil de publics variés.

Il est cependant important de se questionner sur certains facteurs structurels du musée et de cet environnement régional. Nous avons évoqué précédemment la petite taille de ce musée qui lui impose de s'adapter à une clientèle de passage. Les contraintes en terme d'accueil touristique sont les mêmes que pour le Pays Pévèlois. Il semble cependant nécessaire d'adapter sa stratégie d'accueil touristique pour cibler une clientèle de passage et établir un tourisme de proximité. Une remarque faite lors de la réunion du groupe de travail Tourisme et Culture dans les locaux du Pays Pévèlois le 18 mars 2010 rapporte les difficultés de visibilité touristique du Pays résultant d'un déficit d'image, ainsi que de l'absence d'une « accroche qui permettrait de sortir du réseau autoroutier et de découvrir les villages situés à proximité ». Cela nous amène à penser que la proximité de centres urbains importants n'est pas assurément une prérogative acquise pour le musée, car ceux-ci concentrent une offre culturelle à la fois importante et médiatique.

Ces indicateurs génèrent un certain nombre de questionnements :

Comment le musée de Bouvignies doit-il se positionner pour rendre visible ses actions de valorisation du patrimoine ainsi que ses expositions permanente et temporaires ?

Doit-il se conformer aux normes actuelles de muséographie afin de répondre aux besoins d'un public toujours plus exigeant, ou bien le seul cadre historique du pigeonnier et son manoir peut-il suffire à attirer des publics à la recherche de petits musées sortant de l'ordinaire ?

2 De l'usage du patrimoine par la population rurale

2.1. A l'origine, un projet institutionnel

La plupart des entreprises de valorisation du patrimoine sont impulsées par des personnes privées souvent réunies en association. Le musée de Bouvignies a vu le jour grâce à l'implication de personnes telles que Francinet Rossignol alors maire de Bouvignies, et de l'Espace Naturel Régional. C'est donc une volonté partagée entre un élu et une structure fédératrice de Parcs qui a mené au vaste programme de restauration et d'aménagement muséographique du pigeonnier de Bouvignies dès 1986. Il semble intéressant de se pencher sur le mode de fonctionnement qu'a été celui du musée à partir de son ouverture en 1989. L'exemple de la connaissance de la fréquentation du musée est intéressant puisque depuis son ouverture, nous ne détenons qu'un chiffre de fréquentation : 50 personnes en 1990. Ces informations n'ont pas été communiquées au Conseil Régional du Tourisme (CRT) pour la plupart des années. Claude Brunin, guide du musée depuis de nombreuses années, rapporte que la majeure partie des personnes qui demandent à entrer dans le musée sont les membres d'associations cyclistes organisant des rallyes de découverte de la région.

Cette absence de chiffres nous permet de déduire la manière dont le musée a été géré depuis son ouverture. La prise en charge de l'ouverture du musée a été confiée à une personne, voire plusieurs lorsque Claude Brunin n'était pas disponible. Le musée était ouvert tous les dimanches, d'avril à fin septembre, de 10h à 12h et de 14h à 19h. Les autres jours, l'ouverture était rendue possible sur demande en mairie. La communication se faisait par le biais d'un dépliant présentant un circuit de cinq colombiers dont le point de départ était la Maison de la colombophilie de Bouvignies. Ce dépliant a été distribué au sein des offices de tourisme et mairies des communes à proximité immédiate du musée. Une enquête auprès de l'office de tourisme de Marchiennes a révélé que ce dépliant aurait fonctionné les premières années suivant son édition, si l'on en croit Thierry Teneul (président du Musée de Marchiennes), qui apercevait des touristes s'intéressant aux détails architecturaux du pigeonnier-porche de Marchiennes. Ce mode opératoire a fonctionné pendant les dix années qui ont suivi l'ouverture du musée. Le manque de promotion et l'absence de renouvellement de l'exposition permanente n'ont cependant pas permis d'accueillir un public en nombre suffisant pour insuffler au musée un réel dynamisme culturel.

Il est désormais possible de mener une observation concrète de l'origine de ce projet et de la manière dont les acteurs en présence se sont appropriés le musée, alors que nous avons remarqué précédemment l'origine non associative de celui-ci.

Devons-nous déduire que le manque de financements alloués au fonctionnement du musée ne lui a pas permis d'émerger dans l'environnement culturel de la région Nord-Pas de Calais ?

Est-ce que l'absence d'une équipe associative porteuse du projet de réaménagement muséographique n'a pas empêché à cet élément structurant de la commune d'être approprié par les habitants, souvent les meilleurs prescripteurs culturels ?

2.2. 2004, reprise du projet par l'association *Bouvignies Hier et Aujourd'hui*

Depuis l'année 2004, le musée a fait l'objet d'une réappropriation par l'association BHA. Celle-ci mène des recherches sur des thématiques qui touchent principalement l'histoire et le patrimoine de la commune et sont éditées dans des cahiers historiques. Les thèmes sont variés, avec l'édition, dès 2003, de cahiers sur les maréchaux-ferrants de Bouvignies, les brasseries et les estaminets, ou encore les Seigneurs de Bouvignies.

Les membres de l'association se sont positionnés rapidement sur le réinvestissement du musée et de manière certaine sur la réappropriation de leur patrimoine bâti. Ce dernier élément semble très important pour ceux-ci au regard des nombreuses recherches en archives qu'ils ont effectuées pour connaître la généalogie de la famille des Nedonchel, à l'origine de la construction du château. C'est également grâce à ce travail de recherche en archives que l'intérêt de l'association s'est certainement accru pour le site du manoir en lui-même. La découverte de textes tels que l'inventaire du 1^{er} au 9 novembre 1792 et le procès verbal du 21 janvier 1795 a permis à l'association de se faire une idée de l'aménagement du site du château : présence d'une basse cour composée de multiples bâtiments : brasserie, grande écurie, étables, etc.

Plusieurs éléments semblent intéressants à aborder afin de conceptualiser cette volonté de l'association de valoriser le site du manoir.

Notre regard peut tout d'abord se porter sur les membres de l'association BHA. Son travail de recherche sur le passé de la commune de Bouvignies oriente fortement ses membres à vouloir mettre en valeur des vestiges architecturaux tels que ceux du site du manoir. La commune de Bouvignies possède un vestige architectural singulier ayant fait l'objet d'une restauration et d'un aménagement muséographique, et traitant d'une thématique particulière : la colombophilie. Cette orientation vers le traitement d'une thématique révèle la tendance générale très affirmée des musées d'être « de plus en plus des musées de

quelque chose³³ ». Cette volonté de s'exposer serait également le fruit d'un besoin de répondre à des questions traitant de l'identité, de la mémoire. Dans le cas du musée de Bouvignies, d'après les membres de l'association, il « serait dommage de ne rien faire d'un édifice si particulier inséré dans un cadre historique ». On distingue dans ces propos plusieurs éléments sous-jacents que l'on peut associer à des concepts bien connus lorsque l'on aborde la problématique du patrimoine.

a. La volonté d'affirmer une singularité patrimoniale

Dans le propos précédent, on peut tout d'abord discerner aisément le besoin qu'un édifice symbolique chargé d'histoire peut provoquer chez des personnes qui le côtoient régulièrement. Je parle ici du besoin de mémoire (plus que du devoir de mémoire) qui est fréquemment mis en avant pour justifier la conservation et la valorisation d'un bien patrimonial communal. Selon Marc Guillaume, « l'acte de conserver est un acte de communication », et il est judicieux de relever l'importance de la préservation des traces du passé pour sensibiliser « le passant à son passé »³⁴. C'est donc certainement dans une démarche de sensibilisation et de conservation d'un bien commun aux Bouvigniens que cette réappropriation patrimoniale a vu le jour dès les années 1980 par le maire de Bouvignies et l'ENR, et depuis 2004 par l'association.

Conserver, mémoriser, sensibiliser peuvent parfois relever d'une certaine nostalgie du passé, d'un retour aux racines se plaçant comme remède aux incertitudes d'une société qui vit à toutes vitesses et perd ses repères locaux.

b. Le désir d'exposer une spécificité identitaire

L'usage de cette ressource patrimoniale peut également traduire la volonté de singulariser son territoire et de mettre en avant les spécificités que celui-ci peut offrir. Cela signifie accentuer des caractéristiques inhérentes à cet élément pour former ou déduire une image singulière, une spécificité identitaire. Dans ce sens, Pierre Legendre a argué en 1985 que « le musée est un lieu de mémoire qui participe à la construction d'une identité collective, d'une généalogie et d'une légitimité »³⁵. Tout d'abord, nous pouvons discerner cette mise en avant d'une caractéristique identitaire dans le musée de Bouvignies, parce qu'il prend place dans un lieu représentatif de l'architecture vernaculaire de Bouvignies, si ce n'est de la région Nord-Pas de Calais. Le fait de développer un musée au sein de ce

³³ CHAUMIER, Serge. *Des musées en quête d'identité, Ecomusées versus technomusée*, L'Harmattan, 2003, p.19.

³⁴ *Ibid.* p. 48.

³⁵ *Ibid.* p. 50.

type d'édifice représente ainsi une volonté de l'Espace Naturel Régional de faire valoir une spécificité identitaire de son territoire. Cet élément peut en effet constituer un point de repère sur le territoire d'un Parc naturel régional et promouvoir l'identité de celui-ci.

En outre, en plus de prendre place dans un lieu caractéristique de l'architecture vernaculaire d'un territoire, ce musée expose le thème de la colombophilie, pratique fortement représentée sur le territoire du Nord-Pas de Calais. Plusieurs entretiens avec des représentants de la fédération colombophile du Nord-Pas de Calais³⁶, ainsi qu'avec des colombophiles locaux m'ont amené à prendre conscience de l'intérêt très fort que porte une partie de la population du Nord-Pas de Calais à la colombophilie. Il semble que huit mille colombophiles adhérents exercent encore l'activité colombophile dans le Nord-Pas de Calais soit plus de la moitié des colombophiles en France³⁷. La forte représentation de ces personnes dans le Nord-Pas de Calais s'explique selon plusieurs sources par son origine belge (XIX^{ème} siècle) favorisée par l'émigration d'ouvriers de ce pays dans les sites industriels du Nord de la France³⁸. Une étude de J Fritsch-Gautier et P. Louchet menée en 1960 a porté sur l'importance de cette pratique au sein de la population des mineurs du Nord. Celle-ci montre que parmi toutes les activités proposées par les syndicats ouvriers des sites miniers, la colombophilie est celle qui rencontrait le plus grand succès³⁹. Le nombre de sociétés colombophiles est très important et cet attrait révèle de nombreux éléments de compréhension de la sphère sociale des bassins miniers (rapports sociaux entre les catégories d'ouvriers, le prestige et l'argent, etc.).

Ces quelques éléments de compréhension du contexte colombophile dans la région Nord-Pas de Calais, permettent de recontextualiser la conception d'un musée portant sur cette thématique. Le traitement d'une telle thématique dans cette région comporte une certaine légitimité car plus d'un siècle et demi sont passés depuis la création de la première société colombophile française à Roubaix (1849 ou 1857 selon les sources⁴⁰). Depuis l'âge d'or de la colombophilie durant la première moitié du XX^{ème} siècle, la population colombophile a décliné face à la multiplication des loisirs ainsi qu'à la création de logements inappropriés (manque d'espace) pour le suivi de cette pratique. On constate cependant la création de

³⁶ Entretiens du mercredi 17 février (avec Vincent Mallet, responsable de la communication) et du jeudi 25 février (entretien avec Jean-Jacques Dupuis, président de la fédération du Nord-Pas de Calais).

³⁷ D'après le Secrétariat de la Fédération Colombophile Française.

³⁸ LEMPEREUR, F. *Les convoyeurs attendent*, ed : La Renaissance du Livre, Collection : L'esprit Du Nord, 1999, p.51.

³⁹ FRITSCH-GAUTIER, J. LOUCHET, P. *La colombophilie chez les mineurs du nord*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1961, p.65 à 73.

⁴⁰ LEMPEREUR, F. *Op. cit.*, p.50.

plusieurs musées principalement privés, lors des vingt dernières années dans les deux régions Nord-Pas de Calais et Picardie (Cf. Annexe 13, page 10). Face à la perte d'intérêt des jeunes générations pour cette activité, la mise en exposition de la colombophilie a, elle, montré des signes de croissance. Ainsi, lors des cinq mois de stage, j'ai pu entendre parler de plusieurs projets de musée à Maubeuge, Fenain, Auchel dans le Nord-Pas de Calais, et à Doullens en Picardie, émanant de sociétés colombophiles, mais également de collectionneurs privés. Nous pouvons peut-être rapprocher cette envie de musée à « une démarche d'ethnologie d'urgence visant à sauvegarder les traces d'une activité » où « l'idée est de faire survivre les liens sociaux et des identités culturelles au moment même où elles sont menacées »⁴¹. Ainsi, le musée viendrait comme un remède à l'oubli d'un savoir-faire, d'une pratique qui renvoie vers l'homme et ses aspirations. Il désignerait « ce qui est digne d'être mémorisé, le mémorable »⁴².

c. La vision du patrimoine communal par les habitants de Bouvignies

Il semble également essentiel de s'attarder sur la relation que les habitants de Bouvignies ont avec cet élément notoire de leur patrimoine. Le pigeonnier est l'élément le mieux conservé du site du manoir et aussi le plus visible car il culmine à quinze mètres de haut. S'intéresser au ressenti de la population locale permet de confirmer des hypothèses envisagées par un travail de plusieurs mois à distance de la structure. A travers une enquête téléphonique réalisée le lundi 26 juillet 2010, j'ai pris connaissance de l'intérêt qu'un tel patrimoine peut susciter chez certains habitants de Bouvignies. L'enquête a été réalisée auprès de huit personnes qui ont été choisies par Bernard Monnier de l'association BHA, qu'il pense représentatives de la diversité de la population bouvignienne. Le nombre de personnes enquêtées est insuffisant pour dégager des lignes directrices certaines pour ce sujet. L'enquête tient ainsi la place d'outil de focalisation sur le local et permet également de discerner certaines caractéristiques du territoire de Bouvignies. Elle permet aussi de rendre compte de l'état de connaissance de ce site par une petite partie de la population ainsi que du rapport qu'elle tient avec le patrimoine de son territoire.

Une approche introductive m'a permis de présenter le projet de réaménagement du musée et de savoir depuis combien de temps les personnes contactées vivent au sein de la commune. L'étude a ainsi permis de réunir des commentaires d'habitants nouvellement arrivés (le plus récemment étant 2005) ainsi que des personnes natives ou très anciennement installées sur la commune de Bouvignies. La première question portait sur la connaissance du site du manoir et du musée en particulier. Parmi toutes les

⁴¹ CHAUMIER, Serge. *Op. cit.*, p.52.

⁴² CHAUMIER, Serge. *Op. cit.*, p.52.

personnes contactées, la majorité connaissent le site du manoir et l'ont visité au moins une fois. Seule deux personnes ont répondu négativement, dont l'une a montré les carences de communication du musée et l'autre a justifié cette méconnaissance par son activité professionnelle hors-commune et par l'éloignement de son logement du centre bourg de Bouvignies rendant le passage à proximité du musée très restreint. Par ce dernier témoignage, il est possible de distinguer l'intérêt de certains habitants de la commune pour des villes plus attractives économiquement et culturellement parlant (Douai, Lille, Orchies). Si l'on se rapporte aux musées, cette forme de « consommation » pourrait s'expliquer par l'absence de désir de visite de musées ruraux que le commentaire n°6 (Cf. Annexe 14, page 11) met en avant ainsi que l'absence de communication constatée lors des vingt dernières années (commentaires n°6 et 7). Ce qui a également été rendu perceptible dans cette enquête, c'est l'intérêt pour cet élément patrimonial que portent certaines familles récemment installées dans la commune. Dans les commentaires n°2 et 4, les personnes contactées se sont installées respectivement en 1999 et en 2005. La première personne (d'origine anglaise) a vite montré des signes d'intérêt pour cet élément du patrimoine de sa commune et s'est renseignée pour connaître les horaires d'ouverture du musée. Cette personne a également montré son intérêt pour le patrimoine communal par l'achat de cahiers historiques de l'association BHA. Concernant le commentaire n°4, la personne a, elle, demandé à visiter le musée qui était ouvert au public lors de la fête du manoir. Des contraintes professionnelles obligent le couple à se déplacer partout dans la région durant la semaine ce qui les empêche de s'investir pleinement dans une association. Cependant, la volonté de s'investir dans la vie communale est perceptible (cf. : investissement associatif, commentaires n°1, 3, 7).

La seconde question visait à comprendre l'intérêt de la population communale pour son patrimoine. Pour cette seconde question, les réponses concordent le plus souvent vers la conservation « d'un morceau de notre univers » (commentaire n°1). La notion de sauvetage d'un héritage du passé est claire dans plusieurs propos : « il faut conserver à tout prix les monuments, chapelles » (commentaire n°2), « les coulonneux⁴³ disparaissent donc il faut garder une trace [...] c'est comme les combats de coq, je n'ai jamais assisté à un combat mais il faut que ça reste car c'est présent depuis des centaines d'années » (commentaire n°3). La plupart des personnes sondées connaissent la colombophilie de manière succincte et le site du pigeonnier pour l'avoir visité ou avoir pensé le faire au moins une fois. Dans ces témoignages, l'idée qu'une chose puisse s'éteindre provoque des réactions tout à fait naturelles et directes, même pour un sujet qu'ils ne connaissent pas pleinement. L'exemple des combats de coqs est représentatif puisque suite à l'évocation de celui-ci par la personne questionnée, la demande suivante a

⁴³ *Coulonneux* : mot utilisé dans le Nord-Pas de Calais pour désigner les colombophiles.

été posée : « Vous souhaitez que soit conservée la tradition des combats de coqs dans le Nord, mais y participeriez-vous ? ». La réponse fut sans appel « Non, c'est une pratique cruelle ».

Ce témoignage, certes unique dans cette enquête, est paradoxal mais traduit la nécessité de conserver une pratique alors que celle-ci n'est finalement pas connue pleinement par la population ou non approuvée car jugée cruelle dans ce cas. Il est possible de faire un lien avec ce qui a été énoncé précédemment au sujet de l'identité et des pratiques qu'il est jugé nécessaire de sauvegarder lorsque celles-ci sont en péril.

Ces observations d'ordre général, mais également locales posent plusieurs questions sur le positionnement du musée de Bouvignies. On peut se demander **comment les gestionnaires du musée peuvent conjuguer leurs aspirations à singulariser leur patrimoine tout en évitant un repli sur soi identitaire. Dans quelle mesure cet élément de patrimoine peut être porté et soutenu par les élus, les associations et les habitants de Bouvignies, pour devenir un élément moteur de la vie culturelle de cette commune ?**

B. Les Ecomusées et Musées de Société, vers un partenariat culturel facteur de développement local ?

1 Le rôle des Ecomusées et Musées de Société dans le développement local

1.1. Les Ecomusées et Musées de Société, structures stimulantes d'un territoire

a. Un besoin de connaissance du territoire...

Les premières réflexions de cette étude nous ont amenés à aborder les notions de projet de territoire, de tourisme durable, d'identité et de patrimonialisation. Ainsi, elles posent un certain nombre de questions sur la manière d'engager une politique de développement territorial, qu'il soit économique, social ou culturel. Cette réflexion fait écho à la tendance récente des territoires à rentrer en compétition les uns avec les autres et à rechercher des solutions pour accroître leur attractivité. Dans le secteur économique, « les territoires s'analysent en termes de concurrence » alors que « l'offre territoriale de lieux d'implantation est fortement excédentaire par rapport à la demande des firmes et industries »⁴⁴. On observe ainsi une tendance à la métropolisation, c'est-à-dire à un regroupement de population autour de grands centres urbains, tels que Lille Métropole dans la région Nord-Pas de Calais. Cet aménagement de l'espace n'est pas sans poser des problèmes dans la cohérence d'un territoire. Des « questions de reconstruction des proximités et des identités spatiales⁴⁵ » peuvent alors émerger. Face à ces transformations du territoire provoquées par les mutations économiques et sociales mondiales, il est devenu nécessaire de disposer d'éléments de compréhension d'un espace « local » pour une population désormais curieuse de connaître son environnement. Dans ce sens, les travaux de George Henri Rivière forment les actes fondateurs du musée qui s'intéressent à trois composantes : une population, un territoire et le temps. G.-H. Rivière participe au développement du concept d'**écomusée** dont il nous livre la définition suivante : « c'est un miroir où une population se regarde pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'y ont précédé dans la discontinuité ou la continuité des générations [...] »⁴⁶. Par cette définition, il semble possible de faire un lien au musée de Bouvignies et plus précisément à l'association qui en est l'actuelle gestionnaire. Celle-ci participe en effet à sa manière, à donner des clés de compréhension du territoire et à animer celui-ci. **On**

⁴⁴Globenet : www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/webdev/9905territ.html .

⁴⁵Université de Reims Champagne-Ardenne : <http://www.univ-reims.fr/site/pole-shs/accueil/axes-de-recherches/dynamique-des-territoires,9120,17140.html>.

⁴⁶ROTHLISBERGER, Fabien, *Op. cit.*, p.21.

peut cependant s'interroger sur la portée qu'un musée associatif de cette taille peut avoir sur un territoire communal voire d'un Pays ? Quels peuvent-être les orientations à privilégier pour que ce musée puisse être perçu comme un acteur culturel facteur de développement local de son territoire?

b. ... dont les Ecomusées et Musées de Société s'affirment comme des outils de compréhension

Notre propos va ici développer des termes tels que l'**écomusée** et le **musée de société** que nous avons définis précédemment. Par leur travail de valorisation et de sensibilisation au patrimoine, ces musées utilisent celui-ci comme « une ressource en tant que référence pour la compréhension du présent et l'appréhension de l'avenir⁴⁷ ». Dans ce sens, les membres de l'association BHA effectuent des recherches sur le passé de leur commune, et participent à donner une meilleure compréhension du patrimoine architectural, historique et industriel, aux visiteurs. En effet, le traitement d'un sujet très local peut être intéressant pour constater des évolutions socio-économiques et culturelles d'ordre régional. C'est le cas de l'exposition en cours (juillet 2010) qui traite des trois usines à chaussures de Bouvignies lors de la première moitié du XX^{ème} siècle. Ce sujet permet de retracer les événements industriels de l'histoire récente de la commune en présentant chacune de ces entreprises, au moyen d'anciens documents et objets donnés par des Bouvigniens. C'est également un travail de recherche dans les archives et de contact des descendants de ces entreprises permettant de mettre à jour des éléments qui touchent les habitants de Bouvignies et du territoire environnant (noms des personnes ayant été employées dans ces entreprises, relations commerciales avec la région, à l'international, etc.). L'exposition peut enfin s'affirmer comme élément de compréhension d'un type de **savoir-faire** développé sur un territoire. Dans le cas de l'exposition sur les usines à chaussures, on peut expliquer le développement de la création des espadrilles par la proximité du bassin minier, dont les ouvriers de fond se munissaient jusqu'au jour où l'eau fut utilisée dans le processus d'extraction rendant son utilisation inadaptée⁴⁸. La mise en place des expositions rend sensible la volonté de l'association BHA de donner à voir et à comprendre son patrimoine, représentatif du territoire qui l'environne. Le désir de sensibiliser les visiteurs à cette ressource sous-jacente a été rapidement perceptible lors des discussions qui ont été entamées au début du stage : « on aimerait mettre en valeur nos recherches historiques et on dispose d'un musée qu'il faut réaménager ».

⁴⁷ *Ibid.* p. 62.

⁴⁸ FRITSCH-GAUTIER, J. LOUCHET, P., *Op. cit.*

Grâce à ce désir de mettre en valeur une ressource patrimoniale, les EMS ont un rôle de sensibilisateur, voire de vulgarisateur dans le sens où ils tentent de mettre à jour des informations qui ne sont pas disponibles de prime abord. Nous allons désormais observer quels domaines d'interventions peut avoir le musée de Bouvignies en tant que musée de société.

1.2. Les Ecomusées et Musées de Société, acteurs pluridisciplinaires sur leur territoire d'intervention

Il est apparu précédemment que les EMS sont de véritables acteurs qui donnent à comprendre le territoire sur lequel ils sont implantés. La définition de Georges Henri Rivière citée précédemment confirme ce rôle à multiples facettes des EMS lorsqu'il parle de « miroir où la population se regarde pour s'y reconnaître ». Il est possible de distinguer plusieurs domaines d'intervention sur lesquels les EMS peuvent agir sur un territoire ayant un impact fort du fait de la transversalité de leurs champs d'action.

a. Des activités culturelles attractives sur le territoire

Les EMS sont de véritables acteurs de la vie culturelle d'un territoire. Cette mission est d'ailleurs celle qui semble la plus représentative parmi toutes leurs missions. Dans le champ culturel, les EMS ont un impact certain sur le territoire dans les domaines de l'information et de la sensibilisation au patrimoine. En effet, en élaborant des expositions ou des publications, les EMS participent à élargir le champ de la connaissance sur des sujets parfois locaux mais qui trouvent souvent des élargissements régionaux voire nationaux. Le rôle de sensibilisation à la colombophilie du musée de Bouvignies est prégnant ici puisqu'il expose une pratique très implantée dans la région Nord-Pas de Calais. L'association BHA, réalisant des publications sur des thèmes historiques divers, souhaite dédier une partie du musée (le rez-de-chaussée) aux expositions temporaires conçues grâce à leurs recherches.

Les EMS ont également un rôle d'éveil et de pédagogie lorsqu'ils travaillent en lien avec les écoles et lorsqu'ils conçoivent des ateliers pédagogiques extrascolaires. C'est le cas de Thierry Teneul, en charge du musée de Marchiennes, qui fait appel à des professionnels pour la mise en place d'ateliers de poterie, dessin, charpente, etc. Ces ateliers sont étalés sur 6 semaines à raison de 2h hebdomadaire et sont financés en grande partie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Thierry Teneul rapporte que ces ateliers sont très bien accueillis par la population avec un fort enclin pour les ateliers poterie et dessin. Enfin, les EMS peuvent jouer le rôle de « garant de l'attractivité des territoires⁴⁹ ». Fabien Rothlisberger donne l'exemple dans son ouvrage de l'Ecomusée du Véron se situant sur un territoire

⁴⁹ROTHLISBERGER, Fabien, *Op. cit.*, p.25.

totallement transformé par une centrale nucléaire et l'adjonction d'un vaste réseau routier. L'écomusée est ici « vécu par ses promoteurs comme un acteur essentiel dans la construction communautaire [...], il est là pour aider la communauté à se forger une identité [...] »⁵⁰.

Ces exemples nous permettent de nous faire une idée de l'impact que peuvent avoir les EMS sur l'activité culturelle d'un territoire. Ces structures peuvent également avoir une incidence sur son activité économique.

b. Une activité économique à part entière

Les acteurs culturels sont aujourd'hui conscients de l'impact qu'ils ont en matière touristique. Leur activité est parfois génératrice de valeur ajoutée dont les entreprises présentes à proximité peuvent bénéficier de manière directe et indirecte. Des frais induits par la restauration d'un édifice comme le pigeonnier de Bouvignies mobilisent des acteurs économiques issus de plusieurs domaines d'activité comme le bâtiment, l'électricité, le vitrage, la sécurité. L'aménagement muséographique fait également appel à des entreprises spécialisées proposant des produits tels que vitrines, panneaux d'exposition, outils multimédia.

D'un point de vue plus indirect, les EMS peuvent participer au développement économique par la relance d'une activité disparue, l'assistance à une activité en perte de croissance ou bien à la transmission d'un savoir-faire. Luc Mazuel n'hésite pas à indiquer la légitimité des EMS « à donner des impulsions de la reconquête de certains métiers » et évoque la combinaison « musée-entreprise-territoire⁵¹ » pouvant être favorable à un développement durable du territoire. L'exemple de l'Atelier-Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon, est représentatif de ces observations puisque la création d'un centre de formation permet la transmission de l'activité chapelière dans la région Rhône-Alpes. Il « propose des stages perpétuant les gestes des chapeliers et des modistes »⁵² qui ont été suivis par près de 100 stagiaires en 2008.

Les EMS peuvent également revêtir un rôle d'acteur promotionnel d'un territoire en présentant une ou des activités s'appuyant sur des savoir-faire locaux, caractéristiques d'un territoire.

⁵⁰ *Ibid.* p.25.

⁵¹ MAZUEL, Luc. *Enseignements de l'approche croisée des textes fondateurs de l'écomuséologie et des textes actuels du développement durable*, dans *Ecomusées et musées de société, pour quoi faire ?*, Actes du colloque FEMS, 2002, p.17.

⁵² GODAR, Christelle. *Ecomusées et musées de société, Parcs naturels régionaux : quel partenariat ?* Mémoire de fin d'études d'ingénieur, ENITA de Clermont-Ferrand, 2008, p.23.

c. Les actions sociales des Ecomusées et Musées de Société

Il est également intéressant d'observer les impacts sociaux que génèrent les EMS. Par leur travail sur le territoire et la population qui y vit, les EMS sont de véritables centres de réflexion dont les recherches permettent de fournir des informations très précises sur l'évolution du trio *population-territoire-temps*. Ces réflexions les engagent à intégrer la « vie du groupe » et à être « force de proposition pour le partage, la démocratie, la préservation de l'environnement [...] »⁵³. Nous avons observé précédemment avec l'écomusée du Véron l'aspect communautaire que peuvent revêtir ces structures. Ce dernier cherche, en effet, à mobiliser les acteurs présents sur un territoire et tente de faire ressortir les éléments positifs de celui-ci, pourtant difficile à valoriser à cause d'une centrale nucléaire et d'un réseau routier dense. Dans le champ social, il est également essentiel de retenir le rôle de formateur de ces structures. L'exemple de l'Atelier-Musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon montre bien l'activité de formateur de cette structure puisqu'il fait intervenir des professionnels pour la mise en place d'ateliers de conception de chapeau.

Ces observations nous permettent désormais d'avoir un aperçu du rôle et de l'impact des interventions des EMS sur les territoires. Nous avons évoqué précédemment (*A- 1 - 1.2 Le cas de Bouvignies : un musée de société parmi plusieurs territoires*) que le musée de Bouvignies était situé sur un territoire partagé entre de nombreux regroupements de communes (Communauté de communes, Pays, Parc). Cet élément offre de nombreuses possibilités de partenariat à un musée lorsque le projet rencontre la faveur des élus. Il est désormais intéressant de se pencher sur l'exemple de partenariats entre les EMS et les Parcs naturels régionaux.

⁵³MAZUEL, Luc, *Loc. cit.*, p.17.

2 *Le partenariat culturel, perspectives et limites*

2.1. Etat des lieux de la collaboration entre Ecomusées et Musées et de Société et Parcs naturels régionaux

Les PNR et les EMS sont deux types de structure qui ont émergé en France à la fin des « trente glorieuses » c'est-à-dire dans les années 1960-70.

Leur origine semblable et la volonté commune de protéger et de valoriser le territoire d'une population en font des acteurs moteurs du développement local. Voyons dans un premier temps quels sont les rapprochements possibles entre ces deux structures.

a. Une collaboration dès leur origine

Sous l'instigation de Jean Blanc (ancien berger de Haute-Provence) et Serge Antoine (chargé de mission DATAR⁵⁴), les PNR sont créés le 1^{er} mars 1967 par décret signé par le Général de Gaulle⁵⁵. Le premier PNR à voir le jour est celui de Saint-Amand-Raismes (actuel PNRSE) créé sur 12 000 hectares aux portes de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing.

Les EMS sont créés à la fin des années 1960 sous la conduite de Georges-Henri Rivière. A l'origine du musée national des Arts et Traditions Populaires en 1937, G.-H. Rivière propose le concept d'écomusée inspiré des musées de plein air d'Europe du Nord. Sa réflexion l'amène à placer l'homme, la société et son développement au centre des préoccupations scientifiques de son musée.

Les PNR et les EMS ont, dès leur création, des préoccupations similaires : ils souhaitent « rapprocher la société de ses patrimoines naturels et culturels⁵⁶ ». Les Journées d'études sur les PNR qui se déroulent à Lurs en Provence en 1966 rassemblent une centaine de professionnels de milieux différents (sociologues, ethnologues, architectes, etc.) et permettent d'établir un véritable dialogue interprofessionnel. G.-H. Rivière participe à ces débats et défend « son idée de **musées de maison** comme axe prioritaire des parcs en matière de patrimoine⁵⁷ ». Il souhaite expérimenter son concept d'écomusée dans les PNR ce qui donne lieu, entre 1968 et 1971, à la création des écomusées de Marquèze dans le PNR des Landes de Gascogne et celui d'Ouessant dans le PNR d'Armorique.

⁵⁴ DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. « Créée en 1963, la DATAR a un rôle de réflexion, d'impulsion et d'animation des politiques de l'Etat en matière d'aménagement du territoire », <http://www.datar.gouv.fr/>

⁵⁵ Document *Les Parcs naturels régionaux: 40 ans d'histoire...*, <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>

⁵⁶ GODAR, Christelle. *Op. cit.*, p.10

⁵⁷ CERCLET, Denis. *Folklore et Patrimoine, Peuple et territoire.* <http://recherche.univlyon2.fr/crea/IMG/pdf/CERCLET1.pdf>

Ce qui distingue ces deux structures est intéressant à évoquer dès maintenant pour connaître les champs d'action de chacune de celles-ci. Les PNR centrent leurs actions sur la protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager de leur territoire, tandis que les EMS concentrent leurs efforts sur les interactions *population-territoire-temps*, et donc sur la préservation et la valorisation du patrimoine.

Néanmoins, ces limites établies par une définition sont désormais rendues plus abstraites quand on observe l'implication des Parcs dans le domaine culturel. Dans le cas du patrimoine, on remarque que les EMS effectuent des travaux de conservation au contraire de nombreux PNR. Les études et les animations sur ce sujet sont toutefois réalisées par les deux structures. Ainsi, le PNRSE a accueilli Catherine Estaquet en 1986 pour la réalisation d'une étude sur les pigeonniers qui a donné lieu à la publication *Des pigeonniers monumentaux aux pigeonniers colombophiles* achevée en 1987. Nous pouvons également évoquer l'état des lieux autour de la mémoire de la mine effectué par Laurence Carré en 2005⁵⁸. Cette étude était prolongée par une animation prenant la forme de cafés-mémoire consistant à recueillir des témoignages sur le thème du patrimoine minier. Cette animation effectuée en collaboration avec le club Bassin Minier UNESCO du Pays de Condé et l'association Hérit'âge a abouti à la publication de l'ouvrage « *La première fois que j'ai descendu au fond*⁵⁹ ».

Nous observons des exemples de PNR intégrant des actions touchant à la culture et au patrimoine culturel. Ces actions aboutissent à de véritables animations impliquant de nombreux acteurs et associations sur le territoire concerné. Il est intéressant de s'attacher à connaître leur positionnement en matière de partenariat avec les EMS et ainsi resituer le musée de Bouvignies dans le cadre d'actions menées en commun avec le PNRSE.

b. Quelles formes de partenariat actuellement?

Parmi les équipements culturels et touristiques situés sur le territoire des Parcs, deux modes de gestion sont observables : une gestion opérée par le syndicat mixte d'un PNR ou des adhérents de la Fédération des EMS (dite FEMS) ou bien une gestion dépendant des Communes, Communautés de Communes, des associations ou offices de tourisme. Le musée de Bouvignies tient sa particularité dans le fait qu'il est le fruit d'une volonté de l'Espace Naturel Régional (ENR) et du maire Francinet

⁵⁸ CARRE Laurence, *Etat des lieux des initiatives, ressources et espaces liés à la mémoire de la mine*, ed. ENRx, 2005, 27p.

⁵⁹ PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT, *La première fois que j'ai descendu au fond*, ed. PNRSE, Coll. Entrevues, 2008.

Rosignol, c'est-à-dire d'une institution⁶⁰ et d'un élu. L'étude de Catherine Estaquet, citée précédemment, a été produite au sein du PNRSE et a servi à l'aménagement muséographique de la Maison de la colombophilie par des personnes du PNRSE. L'implication du Parc était ainsi très importante pour la création du musée et montre dès cette période sa démarche participative dans le champ culturel. L'inertie du musée lors des années qui ont suivi sa création révèle l'absence d'une réflexion sur son fonctionnement à long terme (comment s'organisent les visites ? quelle communication ? quel renouvellement de l'exposition ? quels partenariats ?).

A ce sujet, dans son étude sur le rapport entre les EMS et les PNR, Christelle Godar aborde le problème de gestion des équipements qui représentent un poids « aussi bien pour les élus du Parc que pour les communes ou les partenaires institutionnels⁶¹ ». Ceux-ci reprochent la lourdeur et le manque de souplesse des musées, qui les empêchent de s'investir favorablement dans la vie de ceux-ci. Elle présente également le témoignage d'une personne travaillant au sein d'un PNR qui s'aperçoit que « si le Parc se dessaisit d'un projet qu'il a initié à titre expérimental et qu'il ne le porte plus, personne ne le reprend⁶² ». Ce témoignage nous ramène à l'exemple de Bouvignies que l'ENR a pourvu d'un bel élément culturel, sans concevoir une planification de fonctionnement pérenne pour les années suivantes. Cela pose le problème du suivi de projets sur le long terme.

D'autres modes d'aide aux équipements de valorisation du patrimoine sont proposés par les PNR. Prenons l'exemple des outils d'évaluation comme les diagnostics culturels, ou des audits. Ceux-ci peuvent aider les équipements à orienter et diagnostiquer leurs actions. En 2004, le PNRSE a financé une étude de diagnostic architectural du pigeonnier de Rieulay réalisée par François Bisman, architecture du patrimoine. Ce pigeonnier date du XVII^{ème} siècle et est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis le 19 décembre 1973 (Cf. Annexe 15 sur CD). Ouvert dès 1987 comme gîte rural, ce pigeonnier connaissait toutefois des faiblesses structurelles qui ont provoqué l'affaissement de son lantermon. Les architectes du patrimoine en charge de cette étude ont révélé ces faiblesses et proposé des travaux de restauration permettant la restauration pérenne de l'édifice. Les travaux n'ont cependant pas été effectués, et le pigeonnier est actuellement⁶³ fermé pour remise aux normes.

⁶⁰ Dans le sens : « Organisme public ou privé, régime légal ou social, établi pour répondre à quelque besoin déterminé d'une société donnée », Centre national des ressources textuelles, <http://www.cnrtl.fr/>.

⁶¹ GODAR, Christelle. *Op. cit.*, p.30.

⁶² GODAR, Christelle. *Op. cit.*, p.31.

⁶³ Contact téléphonique de la mairie de Rieulay le vendredi 30 juillet 2010.

Les PNR s'affirment également comme des structures fiables en terme de soutien aux projets lorsque des EMS les sollicitent pour des conseils ou pour un accompagnement. L'exemple de Bouvignies est ici prégnant puisque l'association BHA et la municipalité de Bouvignies ont souhaité un soutien technique pour bénéficier d'une étude de faisabilité du projet de musée de la colombophilie. Le PNRSE a ainsi pris en charge les dépenses financières que requiert l'accueil d'un étudiant en stage pendant vingt-quatre semaines. Le stage était ponctué de comités de pilotage mensuels pour s'assurer de l'avancement de l'étude ainsi que de points réguliers avec la Direction du Parc.

Ces types de partenariat nous renseignent sur les relations déjà établies entre les PNR et les EMS. D'autres collaborations sont possibles telles que les partenariats scientifiques et techniques s'organisant sous la forme de conventionnements ou bien la mise en réseau d'acteurs. Ce dernier point a été mis en place au sein du PNR de l'Avesnois, par le biais d'une collaboration avec le Conseil Général du Nord pour mener une étude de mise en réseau et de mutualisation des structures présentes sur son territoire⁶⁴.

Connaissant les formes de partenariat actuelles existant entre les PNR et les EMS, il est nécessaire de se questionner sur l'efficacité de celles-ci et sur les enjeux d'un renforcement de la collaboration de ces deux structures. Les compétences Tourisme et Culture, bien qu'optionnelles, peuvent depuis le 4 janvier 2002 être gérées par les établissements publics de coopération culturelle (EPCI). Il semble important de consacrer une partie de notre étude aux possibilités induites par ces partenariats et leurs enjeux pour le champ d'action des deux structures.

2.2. Enjeux de la collaboration Ecomusées et Musées de Société / Parcs naturels régionaux et intercommunalité culturelle

La collaboration entre les acteurs d'un territoire est déjà présente de manière ponctuelle dans certains cas et plus courante dans d'autres. En outre, tout porte à croire qu'un dialogue établi de manière plus structurée entre les acteurs permettrait de clarifier le rôle de chacun d'entre eux et ainsi de rendre leur collaboration plus efficace dans le temps. **Quels sont les véritables enjeux d'une telle association entre acteurs et comment s'inscrit-elle dans une perspective de développement de territoire ?**

⁶⁴ GODAR, Christelle. *Op. cit.*, p.33.

a. Les enjeux d'un partenariat entre Parcs naturels régionaux et Ecomusées et Musées de Société

Les PNR et les EMS sont des structures aux vocations différentes, nous l'avons observé précédemment. Les PNR orientent leurs actions sur l'environnement et l'impact que l'homme exerce sur celui-ci. Les EMS s'intéressent plus particulièrement sur l'interaction que l'homme exerce sur son territoire. Néanmoins, on les assimile souvent à des « **laboratoires** » dans leurs champs respectifs : Fabien Rothlisberger affirme que les PNR sont les « laboratoires des politiques publiques de développement durable ⁶⁵ » tandis que Martine Segalen évoque « les méthodes de travail du musée-laboratoire, fondées sur l'alliance entre chercheurs et conservateurs [...] ⁶⁶ ». Par cette utilisation sémantique similaire, les EMS et PNR ont tous deux vocation à proposer des solutions nouvelles et à **expérimenter leur territoire**. Une collaboration entre deux entités vouées à agir d'une même façon sur la zone d'action qu'ils partagent pourrait aboutir à une meilleure compréhension de celle-ci, ainsi qu'à une proposition ciblée des besoins des habitants en matière d'actions culturelles. Dans ce sens, certains chargés de mission de PNR identifient le besoin de mettre en application une véritable « politique territoriale en matière culturelle ⁶⁷ ». Il semble cependant difficile pour ces techniciens de se placer sur cette compétence et de trouver la manière la plus efficace pour interagir avec les acteurs culturels du territoire.

Les PNR et EMS interviennent également en tant que coordinateurs d'actions culturelles lorsque celles-ci nécessitent l'implication de plusieurs acteurs. Lorsqu'une collaboration est possible entre ces structures, une mise en réseau peut s'établir. Celle-ci comporte de nombreux avantages. Elle permet tout d'abord de **coordonner les actions** entreprises sur un même territoire et ainsi d'éviter les doublons. Outre la génération d'économies d'échelles, on observe également qu'un tel partenariat permet de **fédérer des structures dynamiques** et ainsi de maintenir « une unité d'ensemble pour éviter une dispersion des actions et des activités ⁶⁸ » de chacun des acteurs. L'expérience partagée lors de ces actions offre une formation sur le vif pouvant se révéler très intéressante lorsque sont impliqués des bénévoles d'associations n'ayant pas de connaissances professionnelles en matières de musées. Serge Chaumier a

⁶⁵ ROTH LISBERGER, Fabien, *Op. cit.*, p.91.

⁶⁶ FOURNIER, Laurent Sébastien, « Martine Segalen, *Vie d'un musée. 1937-2005* », *Gradhiva*, 4 | 2006, [En ligne], mis en ligne le 19 juin 2008. URL : <http://gradhiva.revues.org/548>. Consulté le 01 août 2010.

⁶⁷ GODAR, Christelle. *Op. cit.*, p.21.

⁶⁸ GODAR, Christelle. *Op. cit.*, p.31.

évoqué les difficultés que peuvent provoquer une collaboration entre bénévoles et professionnels, et il semble indispensable de trouver de bonnes bases d'entente pour que chacune des parties puisse se sentir à sa place dans le projet partagé.

Christelle Godar a effectué des entretiens qu'elle a regroupés sous la forme de fiches d'expérience traitant des relations entre PNR et EMS. L'un de ces entretiens a porté sur le PNR du Morvan et l'écomusée du Morvan⁶⁹. Le comité scientifique du Parc a mis en place un réseau regroupant plusieurs maisons à thème et sites associés (Maison du seigle à Ménessaire, Maison du patrimoine oral à Anost, Saboterie Marchand à Gouloux). Une véritable Agence culturelle a vu le jour au sein du PNR du Morvan, dont les missions se caractérisent par la mise en œuvre de la stratégie culturelle du Parc et l'animation et la gestion du programme Leader+ Morvan, à l'origine de l'Agence culturelle. Cette mise en réseau permet de créer un programme de 30 manifestations, son but étant d'arriver à tenir la mosaïque d'initiatives sur le territoire. On peut également citer la mise en place d'un passeport entre 13 musées du Morvan, appelé « La clé des musées ».

b. Les bénéfices d'un partenariat culturel avec les collectivités territoriales

Depuis les années 1990, le territoire français a fait l'objet de nombreux changements territoriaux qui ont favorisé l'émergence des intercommunalités. La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a fait naître la notion de « gestion d'équipement culturel et sportif ».

C'est cependant la loi du 25 juin 1999 (Loi *LOADDT* d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire) qui introduit la notion de projet de territoire. Ce postulat est actuellement l'élément fondateur de nombreux regroupements de communes. Actuellement, plusieurs formes de coopérations intercommunales sont élaborées : les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), les Pays, les PNR, les réseaux de villes. L'intercommunalité culturelle comporte ainsi de nombreux atouts qui séduisent les acteurs du territoire et ce, malgré le caractère « optionnel » de cette compétence en EPCI (excepté pour les communautés urbaines). La culture est donc souvent une compétence choisie par les acteurs territoriaux, ceux-ci discernant bien les perspectives positives qu'offrent les EMS.

Dans un premier temps, le champ culturel dans les territoires a pris une importance capitale depuis les origines des écomusées en passant par les modifications législatives des vingt dernières années. La culture est désormais un enjeu important pour **l'image d'un territoire**, et peut prendre la forme d'un véritable outil de communication pour la promotion de celui-ci. Par la cohésion qu'elle suscite, elle est

⁶⁹ GODAR, Christelle. *Op. cit*, Annexe 8 p.XXI

aussi vectrice de « **renforcement du sentiment d'appartenance** des habitants à un territoire, comme facteur du développement local ⁷⁰ ».

D'autre part, c'est dans un souci **d'accessibilité et de renforcement de la culture** sur l'ensemble d'un territoire que la compétence culture peut être choisie par une intercommunalité. La communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH - Nord) a initié, dès 2002 « une politique de développement culturel pluridisciplinaire portant principalement sur la lecture publique, les arts vivants et les musées et patrimoine ⁷¹ ». La gestion de ses quatre musées est dès lors exercée par le personnel de la CAPH, sous la houlette de Philippe Gayot, conservateur. Le choix de transférer les compétences culturelles permet une juste **répartition des actions culturelles** sur le territoire et, dans le cas des musées, une harmonisation de l'offre culturelle. On peut aussi penser que la disposition d'un professionnel pour un musée communal aurait été difficile à assumer financièrement alors qu'elle est plus aisée lorsque plusieurs musées sont mis en réseau. Enfin, la présence d'un professionnel à la tête d'un réseau de musées assure un **crédit scientifique** très apprécié par certains élus.

La présence de Bouvignies sur le territoire de plusieurs regroupements intercommunaux tels que le PRNSE, la communauté de communes Espaces en Pévèle (CCEP) et le Pays Pévélois, pourrait représenter des perspectives de partenariat intéressants pour le musée de la colombophilie. Néanmoins, ces intercommunalités ne peuvent actuellement s'engager dans un partenariat officiel. Le PNRSE accompagne le projet de manière ponctuelle en apportant son aide technique (accueil de stagiaire, aide à la confection de dossiers de subvention). Le soutien à long terme n'est pas à l'ordre du jour car les compétences du PNRSE ne vont pas dans le sens d'un partenariat induisant une aide au fonctionnement quotidien du musée.

La CCEP regroupe actuellement sept communes et possède un nombre restreint de compétences dont la culture ne fait pas partie. Après discussion téléphonique (mercredi 4 août 2010) avec un représentant de la CCEP, la compétence culturelle n'est pas d'actualité pour la structure, car n'étant pas une priorité à

⁷⁰ DOLLY, Benoit. BRETON, Roland. MIDALY, Sylvie. (dir.). *Musées et intercommunalité*. Actes, Paris, 2 avril 2002. Paris : Ministère de la Culture de la Communication/Direction des musées de France, 2003. 95 p.

⁷¹ <http://www.agglo-porteduhainaut.fr/>.

l'heure actuelle. D'autres projets sont en cours, notamment la construction d'une salle de sports à Coutiches⁷².

Enfin, l'association du Pays Pévèlois a soutenu financièrement le réaménagement du musée de Bouvignies lors de l'année 2010, en lui octroyant une subvention de 2140€. Elle sera toutefois la seule à être attribuée au musée puisque le Pays Pévèlois ne soutient un même projet qu'une seule fois.

Le musée de Bouvignies ne peut ainsi profiter d'un partenariat intercommunal favorable à un ancrage en territoire. Il semble toutefois intéressant pour la municipalité de Bouvignies et l'association BHA de garder cette possibilité de collaboration en mémoire pour les années à venir. La première amorce de partenariat pourrait prendre la forme d'une mise en réseau de musées comportant des similitudes en termes de taille et de fonctionnement. Cette mise en réseau requiert cependant une certaine proximité des établissements afin d'en dégager une identité commune.

3 Difficultés et perspectives du partenariat

Malgré les possibilités de développement que les EMS induisent, on observe que les partenariats ne sont pas systématiques. De la proximité des élus avec leur patrimoine dépendra leur implication et leur soutien en faveur des EMS, avec ou sans partenariat. Il est donc intéressant de se pencher sur les difficultés ne favorisant pas l'intercommunalité culturelle.

3.1. Difficultés

Les difficultés d'un partenariat intercommunal sont abondantes.

La première faiblesse pourrait sans doute venir du nombre important de petits musées sur le territoire d'une intercommunalité générant une **hétérogénéité** de ces établissements. Cette pluralité de musées, doublée d'une absence récurrente de salariés professionnels peuvent poser problème pour donner une image homogène à un territoire. André Desvallées évoque cependant l'abondance des acteurs de musées non professionnels, dont la « qualité première est la chaleur qui émane globalement de la visite de ces lieux⁷³ ». Nous avons évoqué précédemment l'attrait pour certains élus de professionnaliser les musées, ces personnes étant garantes d'une caution scientifique. Certains fondateurs de musées ne sont pas

⁷²http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Douai/actualite/Autour_de_Douai/D_Escrebieux_en_Pevele/2009/01/26/article_les-elus-d-espace-en-pevele-ont-visite-l.shtml.

⁷³ CHAUMIER, Serge. *Op. cit.*, p.12.

toujours prêts à professionnaliser leur structure, car elle peut impliquer une baisse de la mainmise associative sur la muséographie et sur la raison d'être du musée. Serge Chaumier évoque à ce titre les **méfiances envers la professionnalisation**. Les témoignages qu'il retire font état de la crainte des habitants de « tomber sur des gens [...] qui ne seront pas motivés », contrairement à des acteurs locaux qui « possède[nt] le truc ⁷⁴ ».

Lorsqu'il s'agit d'un **transfert** de compétences, des difficultés apparaissent et sont souvent repérées dès le début par les membres du musée. Outre la perte de motivations crainte par les fondateurs du musée, c'est aussi le « **risque d'instrumentalisation** » que peut provoquer la prise en main d'une structure culturelle par des élus communaux, cumulant parfois les responsabilités. La gestion associative permet une grande liberté d'actions, cependant réduite lorsque cette gestion est portée par le service public. La programmation à long terme des intercommunalités peut **réduire la réactivité et l'adaptation** des acteurs culturels à leur territoire d'action. Fabien Rothlisberger révèle dans son ouvrage le problème de préparation récurrent du transfert de compétence culturelle, et indique qu'il n'y a, dans ce cas, « pas d'accompagnement du personnel, pas de redéfinition précise des objectifs et des missions ⁷⁵ ».

Les aspects financiers et les moyens techniques sont également un point d'intérêt pour les EMS, pour qui le partenariat est gage d'équilibre financier et humain. On constate cependant un certain **manque de moyens** alloués au champ culturel. En effet, moins d'un EPCI sur deux dispose d'un service adapté, selon Assemblée des Communautés de France (AdCF) décrivant l'état de l'intercommunalité en 2004 ⁷⁶. De ce fait, l'intercommunalité culturelle correspond souvent à une intercommunalité de gestion et aboutit à la mise en place d'animations culturelles plutôt qu'à des projets au long terme.

Le **manque de connaissance** des compétences de chacune des parties et parfois l'absence de dialogue entre celles-ci, est souvent à l'origine d'un défaut de coopération. F. Rothlisberger fait ressortir l'aspect de méconnaissance de l'intercommunalité par les EMS, empêchant ainsi ceux-ci de réellement comprendre le rôle et les compétences des collectivités. De leur côté, les collectivités ont des difficultés à identifier les actions des EMS sur leur territoire. Peu d'indicateurs et de critères de mesure adaptés à leur rôle aident à la juste perception de l'intérêt de ces acteurs.

⁷⁴ CHAUMIER, Serge. *Op. cit.*, p.162.

⁷⁵ ROTH LISBERGER, Fabien, *Op. cit.*, p.40.

⁷⁶ <http://www.intercommunalites.com/>

Suite à l'observation des partenariats réalisés actuellement, ainsi qu'aux enjeux qu'ils suscitent dans les territoires intercommunaux, nous pouvons nous interroger sur la manière d'opérer pour établir une coopération entre EMS et intercommunalités, qui soit la plus efficace possible. **Quelles sont les avancées faites par les deux parties dans l'optique d'accéder à une collaboration réussie, suscitant développement local et implication des habitants ?**

3.2. Orientations et perspectives

Malgré une relative fébrilité des EMS et des collectivités à travailler ensemble, on dénombre des exemples toujours plus nombreux de partenariat culturel laissant entrevoir des possibilités de développement culturel local.

Ainsi, l'exemple de la communauté de communes de Louvres dans le Val d'Oise fait état d'une volonté de prendre en charge la compétence culturelle, même si celle-ci se charge dans un premier temps essentiellement de la gestion du musée de Louvres (dès le 1^{er} avril 2000). La communauté de communes souhaite, par cette implication, « construire [...] une identité culturelle s'appuyant sur des atouts patrimoniaux fortement référencés [...] ⁷⁷ ». On retrouve dans cet exemple la potentialité d'image que suscite la prise en charge d'un musée par une intercommunalité. L'emploi d'une conservatrice en chef chargée également de l'office des affaires culturelles fait de ce projet une action sérieuse sur le territoire, incitant ainsi la DRAC et la DMF à la soutenir. Axée sur un projet comprenant une seule structure culturelle (le musée), une étude-diagnostic est demandée par la suite pour évaluer les potentialités d'un projet intercommunal d'enseignement de la musique et de la danse.

Cet exemple évoque tout à fait les perspectives que peut offrir un transfert des compétences d'un musée (ici municipal) vers l'intercommunalité. Ce transfert peut être prolongé par un regroupement en **établissement public de coopération culturelle** (EPCC), étudié par de nombreux musées. Cette dernière possibilité a vu le jour grâce à la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et permet « l'association au sein d'un même établissement public des collectivités territoriales de tout niveau et de l'Etat pour la gestion d'une activité culturelle ⁷⁸ ».

Le regroupement en EPCC est une opportunité intéressante pour soutenir un plan d'actions culturelles sur un vaste territoire. L'EPCC *Chemins du Patrimoine en Finistère* regroupe cinq monuments du patrimoine du Finistère ⁷⁹, créant ainsi une cohésion et un équilibre dans l'offre culturelle départementale.

⁷⁷ DOLLY, Benoit. BRETON, Roland. MIDALY, Sylvie. (dir.). *Op. cit.* p.40.

⁷⁸ DOLLY, Benoit. BRETON, Roland. MIDALY, Sylvie. (dir.). *Op. cit.* p.42.

⁷⁹ L'abbaye de Daoulas, l'abbaye du Relec, le manoir de Kernault, le château de Kerjean et le domaine de Trévarez.

Sur ce dernier point, il est essentiel pour les EMS associatifs, en nombre important, d'axer leur travail sur le dialogue avec l'intercommunalité. Le rôle des EMS étant de donner des clés de compréhension d'un territoire, ils doivent **investir le champ territorial** et rencontrer les acteurs de l'intercommunalité, afin de mieux connaître leur fonctionnement et ainsi savoir quel rôle cette intercommunalité peut jouer dans leurs actions. Cela passe par le suivi de formations sur l'intercommunalité, qui peuvent être ponctuées de rencontres favorables au partage d'expériences.

Il semble également nécessaire aux EMS de mettre en avant leurs actions et de **s'affirmer sur le territoire** comme un intermédiaire incontournable, s'impliquant dans la vie sociale du territoire. A ce titre, le Centre Historique Minier de Lewarde (CHM) est un bon exemple⁸⁰ en matière de présence sur le territoire et de promotion adaptée aux différents partenaires. Un plan de communication a été défini pour cibler les différents partenaires et publics en relation avec le musée. Les institutionnels bénéficient d'un journal d'informations trimestriel appelé *Passerelle*, les groupes d'adultes reçoivent une brochure présentant le musée, tandis que le public scolaire reçoit une brochure présentant l'offre pédagogique. La clé du succès semble relever d'une réflexion exigeante sur la relation avec la presse, si l'on en croit l'attractivité du CHM.

La présence au sein d'un territoire rural reculé rend plus difficile la captation du public. Cette disposition territoriale amène les structures culturelles à redoubler d'efforts en matière de présence touristique et de partenariats. Afin de se distinguer des musées classiques (musées d'arts en particulier), ces structures doivent **affirmer et afficher leur particularisme** et mettre en avant la notion de « **musée de proximité**, en prise directe avec les questionnements de la société⁸¹ ».

⁸⁰ ROTHLSBERGER, Fabien, *Op. cit.*, p.60

⁸¹ *Ecomusées et musées de société, pour quoi faire ?*, Actes du colloque FEMS, 2002, p.11

Conclusion

L'expérience de vingt quatre semaines de stage au sein du PNR Scarpe-Escaut fut très enrichissante à plus d'un titre.

Dans un premier temps, j'ai bénéficié d'une première expérience au sein d'un PNR, structure comptant beaucoup pour moi, car je souhaitais connaître les enjeux et missions d'un organisme agissant sur un territoire vaste (plus de quarante communes). En effet, après avoir effectué un stage d'inventaire de petit patrimoine au sein d'une communauté de communes regroupant 19 communes, je désirais connaître la manière d'appréhender un territoire à plus grande échelle. Les techniciens du PNR disposent de nombreuses ressources présentes sur leur territoire, offrant de vastes possibilités d'actions dans leurs domaines respectifs. Reconnus pour leurs compétences, ces techniciens sont en contact permanent avec les élus du territoire et peuvent ainsi faire valoir leurs opinions sur des sujets dont ils sont compétents. Toutefois, le territoire assez important (plus de quarante communes) concernant cette structure peut rendre difficile le contact direct avec la population. Cet éloignement structurel peut également empêcher la compréhension complète des attentes des particuliers malgré la présence d'élus référents.

Autre aspect positif de ce stage est le lien avec les missions variées qui m'ont été confiées. La reprise d'une structure culturelle après plusieurs années d'inactivité constituait un « challenge » dans le sens où il était nécessaire de comprendre les problèmes inhérents au musée. La difficulté majeure de ce projet, selon moi, provient du nombre d'équipements communaux que la municipalité de Bouvignies et la communauté de communes Espace en Pévèle souhaitent installer (salle polyvalente, cantine municipale). Ceux-ci mobilisent des ressources financières importantes, qui font du projet de réaménagement muséal de Bouvignies un projet de second plan, dont les ambitions sont restreintes.

Enfin, l'approche de plusieurs secteurs d'activité tels que la muséologie, la restauration du patrimoine bâti, la mise en tourisme ou l'accessibilité a été très riches pour moi en tant qu'étudiant prêt à intégrer la vie active. Ces sujets approfondis à l'université ont pris corps lors de ces mois de stage et m'ont confronté à la réalité de terrain. Les rencontres de professionnels qu'ils ont provoqués ont également été enrichissantes pour les membres de l'association ainsi que la municipalité de Bouvignies. Ceux-ci ont découvert ou renforcé leurs connaissances sur les travaux à engager pour présenter une muséographie attractive, ainsi que pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité.

La sympathie et la qualité professionnelle des techniciens et bénévoles côtoyés ainsi que la richesse des missions qui m'ont été confiées renforcent ma volonté de m'impliquer dans des sujets touchant à la culture, au patrimoine et au tourisme.

D'autre part, j'ai pu porter une réflexion sur l'enjeu de l'utilisation du patrimoine local comme outil de développement territorial. Nous constatons à travers cette étude l'intérêt croissant des acteurs des territoires ruraux pour l'élément patrimonial. Utilisé par les EMS et les PNR dès les années 1960, le patrimoine culturel est devenu l'outil incontournable du développement économique, touristique et culturel d'un territoire. La région Nord-Pas de Calais illustre parfaitement cette observation par la présence de trois PNR et de multiples EMS sur son territoire. Marquée par la fermeture de nombreuses industries sidérurgiques et minières, la population de cette région s'est véritablement réappropriée les éléments de patrimoine matériel et immatériel qui lui ont été légués. C'est ainsi qu'une structure telle que le Centre Historique Minier de Lewarde a véritablement investi le territoire et accueille actuellement plus de 130 000 visiteurs par an.

Dans une dimension plus associative, les nombreux EMS régionaux sont également à leur échelle des acteurs du développement du territoire. Par leur activité de recherche et d'exposition sur des domaines variés, les EMS apportent une plus value touristique et culturelle sur le territoire sur lequel ils sont implantés. Dans ce sens, l'association BHA, par son réinvestissement de la Maison de la colombophilie à Bouvignies, exprime le désir contemporain de compréhension et d'échange à propos du territoire qu'une population partage ou visite. Par son souhait d'offrir un programme culturel, l'association doit porter une réflexion sur la manière de parvenir à une présentation adaptée à ses ambitions et à son environnement. La mise en place d'un réseau ainsi que la coopération intercommunale sont devenus indispensables aux acteurs culturels souhaitant se porter garant d'une offre homogène et pérenne sur leur territoire. Des difficultés subsistent toutefois dans la mise en place d'une coopération des structures intercommunales avec les EMS, souvent dues à la méconnaissance réciproque de chacune des parties. Il semble ainsi indispensable d'engager des dialogues entre la pluralité des acteurs d'un territoire. Le partage des expériences et des compétences entre ceux-ci est en effet essentiel pour la compréhension des besoins de chacun et la création d'une offre culturelle efficace et adaptée.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 3 |
| | |
| I. RAPPORT DE STAGE..... | 5 |
| A. Présentation de la structure « Parc naturel régional» | 5 |
| 1 Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut | 7 |
| 1.1. Son fonctionnement administratif et technique | 8 |
| 1.2. Son financement..... | 8 |
| 1.3. Le territoire du PNRSE | 8 |
| 2 Le Parc, un territoire composé de richesses naturelles et architecturales | 9 |
| 2.1. Les trois grandes entités territoriales définies en 1998..... | 9 |
| 2.2. Les grands ensembles territoriaux définis en 2010 sur le Parc transfrontalier | 10 |
| 2.3. Une richesse écologique..... | 11 |
| 2.4. Un territoire densément peuplé..... | 11 |
| | |
| B. Le projet de réaménagement de la Maison de la colombophilie à Bouvignies | 12 |
| 1 Présentation du contexte du stage | 12 |
| 1.1. Origine de la Maison de la colombophilie | 12 |
| 1.2. La demande de réaménagement de la maison de la colombophilie..... | 13 |
| 2 La première phase de stage : l'état des lieux de la Maison de la colombophilie | 14 |
| 2.1. Le constat : une exposition non réactualisée dans un espace d'exposition contraignant | 15 |
| 2.2. La mise en forme de l'état des lieux et du diagnostic : une réflexion générale pour contextualiser le musée | 16 |
| 2.3. L'inventaire des collections : de la chaussure au pigeon..... | 17 |
| 2.4. Des problèmes de conservation, sources de réflexions | 18 |
| 3 Suggestions d'aménagement muséographique | 19 |
| 3.1. Des rencontres d'acteurs culturels variées pour une meilleure connaissance du territoire du musée de Bouvignies | 19 |
| 3.2. L'aménagement muséographique : un choix thématique étage par étage | 21 |
| 3.3. La disposition d'outils de médiation variés..... | 22 |

| | | |
|------|--|----|
| 3.4. | La conception des panneaux : une affaire associative | 23 |
| 4 | Bilan | 24 |
| 4.1. | Découverte d'une structure intégrée dans son territoire, le PNRSE..... | 24 |
| 4.2. | De nombreux contacts humains | 24 |
| 4.3. | Un soutien associatif et professionnel sans faille..... | 25 |
| 4.4. | Des perspectives culturelles plus précises pour la municipalité malgré quelques difficultés de suivi du projet..... | 26 |
| 4.5. | La mise en pratique des compétences théoriques..... | 27 |
| 4.6. | Un stage qui permet de poser une réflexion sur le rôle des musées au sein de territoires ruraux | 27 |
| II. | QUESTION DE REFLEXION | 29 |
| A. | Le patrimoine culturel comme outil de développement local | 29 |
| 1 | Les enjeux actuels du développement local | 29 |
| 1.1. | L'évolution des notions de patrimoine culturel et de développement touristique | 29 |
| 1.2. | Le cas de Bouvignies : un musée de société parmi plusieurs territoires | 30 |
| 1.3. | Le Nord-Pas de Calais, une région à fortes potentialités touristiques et culturelles | 33 |
| 2 | De l'usage du patrimoine par la population rurale | 35 |
| 2.1. | A l'origine, un projet institutionnel..... | 35 |
| 2.2. | 2004, reprise du projet par l'association <i>Bouvignies Hier et Aujourd'hui</i> | 36 |
| a. | La volonté d'affirmer une singularité patrimoniale..... | 37 |
| b. | Le désir d'exposer une spécificité identitaire | 37 |
| c. | La vision du patrimoine communal par les habitants de Bouvignies..... | 39 |
| B. | Les Ecomusées et Musées de Société, vers un partenariat culturel facteur de développement local ? | 42 |
| 1 | Le rôle des Ecomusées et Musées de Société dans le développement local..... | 42 |
| 1.1. | Les Ecomusées et Musées de Société, structures stimulantes d'un territoire..... | 42 |
| a. | Un besoin de connaissance du territoire. | 42 |
| b. | ... dont les Ecomusées et Musées de Société s'affirment comme des outils de compréhension | 43 |

| | | |
|------|--|----|
| 1.2. | Les Ecomusées et Musées de Société, acteurs pluridisciplinaires sur leur territoire d'intervention..... | 44 |
| a. | Des activités culturelles attractives sur le territoire..... | 44 |
| b. | Une activité économique à part entière..... | 45 |
| c. | Les actions sociales des Ecomusées et Musées de Société..... | 46 |
| 2 | Le partenariat culturel, perspectives et limites | 47 |
| 2.1. | Etat des lieux de la collaboration entre Ecomusées et Musées et de Société et Parcs naturels régionaux..... | 47 |
| a. | Une collaboration dès leur origine..... | 47 |
| b. | Quelles formes de partenariat actuellement? | 48 |
| 2.2. | Enjeux de la collaboration Ecomusées et Musées de Société / Parcs naturels régionaux et intercommunalité culturelle..... | 50 |
| a. | Les enjeux d'un partenariat entre Parcs naturels régionaux et Ecomusées et Musées de Société..... | 51 |
| b. | Les bénéfices d'un partenariat culturel avec les collectivités territoriales..... | 52 |
| 3 | Difficultés et perspectives du partenariat | 54 |
| 3.1. | Difficultés..... | 54 |
| 3.2. | Orientations et perspectives | 56 |
| | Conclusion | 58 |
| | Table des matières..... | 60 |
| | Bibliographie | 63 |

Bibliographie

Ouvrages spéciaux et mémoires

CARRE, Laurence. *Etat des lieux des initiatives, ressources et espaces liés à la mémoire de la mine*, ed . ENRx, 2005.

CHAUMIER, Serge. *Des musées en quête d'identité, Ecomusées versus technomusée*, L'Harmattan, 2003.

DOLLY, Benoit. BRETON, Roland. MIDALY, Sylvie. (dir.). *Musées et intercommunalité*. Actes, Paris, 2 avril 2002. Paris : Ministère de la Culture de la Communication/Direction des musées de France, 2003.

ESTAQUET, Catherine. *Des pigeonniers monumentaux aux pigeonniers colombophiles*, Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, 1987.

FRITSCH-GAUTIER, J. LOUCHET, P. *La colombophilie chez les mineurs du nord*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1961.

GODAR, Christelle. *Ecomusées et musées de société, Parcs naturels régionaux : quel partenariat ?* Mémoire de fin d'études d'ingénieur, ENITA de Clermont-Ferrand, 2008.

LEMPEREUR, F. *Les convoyeurs attendent*, ed : La Renaissance du Livre, *Collection : L'esprit Du Nord*, 1999.

PNRSE, *Diagnostic de Territoire 2008*.

PNRSE, *La première fois que j'ai descendu au fond*, ed. PNRSE, Coll. Entrevues, 2008.

PNRSE, *Stratégie Touristique et Plan d'action*, Document interne.

ROBTON, Edmond. *Les Colombiers du Nord de la France : étude architecturale*, Somain, Les Amis du vieux Somain , 1981.

ROTHLISBERGER, Fabien. *Patrimoine et territoires : organiser de nouvelles coopérations*, Enita, Lempdes, 2006.

Articles et revues

CERCLET, Denis. *Folklore et Patrimoine, Peuple et territoire*, (URL : <http://recherche.univ-lyon2.fr/crea/IMG/pdf/CERCLET1.pdf>).

FOURNIER, Laurent Sébastien, « Martine Segalen, *Vie d'un musée. 1937-2005* », *Gradhiva*, 4 | 2006, [En ligne], mis en ligne le 19 juin 2008. URL : <http://gradhiva.revues.org/548> . consulté le 01 août 2010.

MAZUEL, Luc. *Enseignements de l'approche croisée des textes fondateurs de l'écomuséologie et des textes actuels du développement durable*, dans *Ecomusées et musées de société, pour quoi faire ?*, Actes du colloque FEMS, 2002.

L'argumentaire des Parcs - 50 questions et réponses - édition 2008., Signet Approfondir (URL : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>).

Les Parcs naturels régionaux: 40 ans d'histoire..., (URL : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>).

Les Parcs naturels régionaux ont 30 ans. Revue Parc. Fédération des PNR, juin 1997, n°30. (URL : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/>).

Etude d'impact économique et socioculturel des Musées du Nord-Pas de Calais, Comité régional du Tourisme du Nord-Pas de Calais 2006 – 2007.

Les équipements touristiques du Nord-Pas de Calais, Comité régional du Tourisme du Nord-Pas de Calais, 2010.

Sites Internet

<http://www.pnr-scarpe-escaut.fr>, site Internet du PNRSE.

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_\(culture\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_(culture)), Wikipedia.

http://www.agglo-sqy.fr/patrimoine/queske_patrimoine/, site Internet de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

<http://portal.unesco.org>, site Internet de l'UNESCO.

http://www.formater.com/ressources/telechargement/politique/P4_pays.pdf, site Internet du Centre de ressources pour les formateurs et les agents de développement des territoires.

<http://www.source.asso.fr/>, Centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_durable, Wikipedia.

www.tresor.economie.gouv.fr/region/nordpasdecalais, site du Réseau Régional, *La région Nord - Pas de Calais : présentation économique*.

<http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/webdev/9905territ.html>, site Internet de l'association Globenet.

<http://www.univ-reims.fr/site/pole-shs/accueil/axes-de-recherches/dynamique-des-territoires-9120,17140.html>, Université de Reims Champagne-Ardenne.

<http://www.datar.gouv.fr/>, site Internet de la DATAR.

<http://www.cnrtl.fr/>, site Internet du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<http://www.agglo-porteduhainaut.fr/>, site Internet de la communauté d'agglomération de la porte du Hainaut.

<http://www.intercommunalites.com/>, Assemblée des Communautés de France (AdCF)